

Compte rendu du Conseil Municipal **du vendredi 29 novembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 29 novembre, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire,

Présents :

Lucette SPINHIRNY - Denis ARNDT - Valérie HAIDAR - Daniel LEROY - Geneviève SCHOFF - Dominique SCHAFFHAUSER - Ludovic CAMPITELLI - Marianne GEBEL (à partir du point 3) - Daniel BRUNSTEIN - Mireille PELE - Patricia JAEGLER - Dominique HEROLD - Marie-Jeanne BASSO - Jean-Marc KEMPF - Isabel FREUDENREICH - Sébastien LABOUREUR - Emmanuel AQUINO - Mireille WEISS - Benoît FREYBURGER - Pascale CAZAURAN - Claude KLINGER-ZIND - Guy DAESSLE - Dominique CHERY - Dominique BERGMANN - MULLER

Pouvoirs :

Patrice DUSSEL a donné pouvoir à Lucette SPINHIRNY
Carine NÄGL a donné pouvoir à Marie-Jeanne BASSO
Marianne GEBEL a donné pouvoir à Geneviève SCHOFF (jusqu'au point 2)
Frédérique MACQUET a donné pouvoir à Valérie HAIDAR
Didier SCHERRER a donné pouvoir à Guy DAESSLE

Date de convocation : vendredi 22 novembre 2019

Présents : 24 présents pour les points 1 et 2 - 25 présents des points 3 à 19

Pouvoirs : 5 pouvoirs pour les points 1 et 2 - 4 pouvoirs des points 3 à 19

Votants : 29

1. Désignation du secrétaire de séance

Sébastien LABOUREUR est désigné secrétaire de séance du conseil municipal du 29 novembre 2019.

2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2019

Le conseil municipal, par 24 voix pour, 5 voix contre, adopte le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2019.

3. Débat d'Orientation Budgétaire 2020 du budget principal de la ville de Wintzenheim

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Débat d'Orientation Budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport précisant les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale ainsi que la structure de la dette et la gestion de la dette.

La présentation des grandes orientations dans lesquelles devraient s'inscrire les prochains budgets de la Ville compte tenu des éléments de contexte connus à ce jour doit être effectuée dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget primitif.

I - LE CONTEXTE DU BUDGET 2020

A. Les éléments de contexte économique et financier

En 2020, l'économie mondiale devrait réussir à se maintenir dans un « entre-deux » ponctué de brèves plages de ralentissement et de reprise de la croissance, qui la caractérise maintenant depuis 10 ans, sans véritable synchronisation des régions du monde. In fine, la barre des 3% de croissance peut être atteinte selon les prévisions de l'OFCE et, le Fonds monétaire international (FMI) anticipe un rebond de la croissance mondiale en 2020 à 3.4%.

En France, la croissance serait tirée par la forte augmentation du pouvoir d'achat en 2019, soutenue par les mesures de la Loi d'Urgence Economique et Sociale (prime d'activité, défiscalisation des heures supplémentaires, baisse de la CSG pour certains retraités, annulation de la hausse de la taxe carbone) ainsi que les mesures initialement prévues (deuxième tranche de la réduction de la taxe d'habitation, baisse des cotisations salariales en année pleine) et la hausse significative du salaire réel liée à la prime exceptionnelle défiscalisée pour les salariés et aussi au ralentissement de l'inflation.

La croissance resterait robuste à 1.4% en 2020. La croissance française se situerait ainsi dans la moyenne de la zone euro alors qu'elle avait été en-dessous pendant plusieurs années. C'est grâce au soutien de la demande intérieure que la politique française limite les risques. Cela semble fonctionner puisque le marché du travail est en amélioration. Les créations d'emplois continuent à être importantes et ce dynamisme crée les conditions d'une certaine autonomie de la croissance.

B. Les dispositions du projet de loi de finances pour 2020

Le projet de loi de finances pour 2020 a été déposé par le Gouvernement le 27 septembre 2019 et doit être voté fin décembre.

La répartition des concours financiers de l'Etat ne devrait pas être fondamentalement modifiée en 2020. Le principe de financement de certaines dotations en prélevant sur d'autres enveloppes reste affirmé. Les arbitrages devront être faits à enveloppe globales constantes.

• **Concours financiers** : en l'état actuel des discussions, le projet de loi de finances 2020 envisage d'acter une hausse de 90 M€ de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) identique à celle de 2019. Cette augmentation, dont la commune bénéficiera au titre de la DSR serait à hauteur de 700 €.

Le montant de la DGF est minoré de 147 M€ au titre de la recentralisation de la compétence de financement et d'attribution du Revenu de Solidarité Active (RSA) dans les départements de Mayotte et de la Réunion. Cela devrait avoir pour conséquence une baisse de la DGF communale de l'ordre de 20 000 €.

Il est prévu une baisse de 45M€ de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP), représentant pour Wintzenheim une diminution d'environ 500 €.

• **Suppression de la Taxe Habitation** : L'enjeu pour les collectivités locales sera surtout la suppression totale de la taxe d'habitation (TH) entre 2021 et 2023. Cette réforme, qui sera progressivement mise en œuvre, comporte plusieurs volets :

- La suppression de la Taxe d'Habitation sur la résidence principale ;
- Le transfert de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes ;
- L'adaptation des règles de lien et de plafonnement des taux des impositions directes locales ;
- L'instauration d'un mécanisme de coefficient correcteur destiné à neutraliser les écarts de compensation pour les communes liés au transfert de la part départementale ;
- La mise en œuvre de mesures de compensation pour les EPCI à fiscalité propres de la TFPB ;
- L'adaptation des dispositifs de compensation des exonérations de fiscalité locale et la mise à la charge des collectivités territoriales du produit supplémentaire de taxe d'habitation issu de la hausse des taux entre 2017 et 2020.

En 2020, le dégrèvement, sous conditions de ressources de la taxe d'habitation sur la résidence principale dont bénéficient 80% des foyers, est adapté afin que les contribuables concernés ne paient plus aucune cotisation de taxe d'habitation. Pour les contribuables dont le niveau de ressources les conduit à continuer à acquitter cette taxe, les taux d'imposition de taxe d'habitation sont gelés au niveau de ceux appliqués en 2019.

Initialement il était prévu le gel des valeurs locatives, mais la commission des finances l'a annulé, la revalorisation des bases cadastrales 2020 sera de 0.9%.

En 2021, le dégrèvement prévu par la loi de finances pour 2018 est transformé en exonération totale de taxe d'habitation sur la résidence principale et une nouvelle exonération à hauteur de 30% est instaurée pour les 20% de ménages restants. En 2022, ce taux d'exonération est porté de 30% à 65%.

A compter de 2023 :

La taxe d'habitation sur la résidence principale est définitivement supprimée et la taxe, renommée « Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et autres locaux non affectées à l'habitation principale » (THRS). Elle ne concerne plus que les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

La Taxe sur les Locaux Vacants (TLV) et la majoration de la Taxe d'Habitation pour les résidences non affectées à l'habitation principale, en zone tendue, ainsi que la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants (THLV), hors zone tendue, sont maintenues.

Pour compenser la perte de recettes des communes, suite à la suppression de la taxe d'habitation, à compter de 2021, la part de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties actuellement perçue par les départements est affectée aux communes. Afin de garantir à toutes les communes une compensation égale à l'euro près au montant de la taxe d'habitation supprimée, un mécanisme prenant la forme d'un Coefficient Correcteur (COCO) neutralisant les sur ou sous-compensations sera mis en place.

Enfin, le projet de Loi de Finances prévoit l'institution d'un prélèvement sur les avances mensuelles de fiscalités locales perçues en 2020 par les communes ayant procédé à une hausse du taux de la taxe d'habitation depuis 2017. Pour la commune ce remboursement s'élève à 30 700 €.

- **Les dépenses de fonctionnement** devraient être plafonnées pour les grandes collectivités : La commune de Wintzenheim n'est pas concernée par cet objectif mais sera toutefois invitée à le respecter au plus près.
 - **Pour les dépenses d'investissement**, le soutien à l'investissement local est maintenu :
 - La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) serait d'un montant d'1 milliard d'euros.
 - La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pourrait être de 570 millions d'euros,
 - La Dotation Politique de la Ville (DPV) 150 millions d'euros
- Au total, ces dotations atteindraient environ 1.8Md€ comme en 2019.

II – LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE EN 2019

Dépenses de fonctionnement 2019

Pour ce qui est des premières tendances du résultat prévisionnel de l'exercice 2019, on peut noter les éléments suivants :

- Les efforts de gestion devraient continuer à porter leurs fruits en 2019, avec une progression contenue des dépenses réelles de fonctionnement.
- Les subventions et contributions devraient être suivre les prévisions budgétaires,
- S'agissant des charges de personnel, les dépenses continuent à être stables,
- Enfin, les charges d'intérêt de la dette devraient se situer aux alentours de 43 000 €.

Concernant les dépenses du personnel, en 2018 et 2019, les dépenses du personnel se sont stabilisées et ont retrouvé le niveau de 2015 :

Dépenses réelles du personnel

2015	2016	2017	2018	Prévision 2019
2 437 874 €	2 506 362 €	2 543 761 €	2 423 997 €	2 431 000 €

Le traitement de la réforme du RIFSEEP a permis de faire une mise à plat de l'organisation générale.

Recettes de fonctionnement en 2019

La dotation forfaitaire s'établit à 399 533 €, soit un niveau plus bas que celui initialement budgété au BP 2019 (419 465 €). En effet, la ville a été soumise à un nouvel écrêtement de 19 932 €.

Le produit de la fiscalité directe locale devrait augmenter d'au moins 3% grâce à la revalorisation des bases cadastrales et au dynamisme des bases, la commune ayant fait le choix en 2019 de ne pas actionner le levier fiscal.

Par ailleurs, un nouveau revenu est attendu s'agissant des loyers du pôle médical de Wintzenheim pour 2019 de 56 250 €, année non complète de location, les loyers sur douze mois représenteraient la somme de 65 350 € hors taxe et hors charge. Il faudra en 2020 compter également avec les loyers du pôle médical de Logelbach.

Dans ces conditions, le résultat prévisionnel de fonctionnement devrait être largement positif, avec une épargne brute dégagée estimée à hauteur de 1.650M€, ce niveau d'excédent étant l'un des meilleurs de ces dernières années.

Evolution de l'épargne brute

Pour rappel, l'épargne brute mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois assurés ses dépenses de fonctionnement (charges courantes, subventions, frais financiers...). L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute contribue au financement du budget d'investissement.

Les recettes de fonctionnement sont relativement stables, et ceci malgré une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement réalisées restent également à un niveau équivalent depuis 5 ans. La prévision 2020 marque une augmentation des dépenses, prenant ainsi en compte d'éventuels changements dans la gestion des services et des équipements.

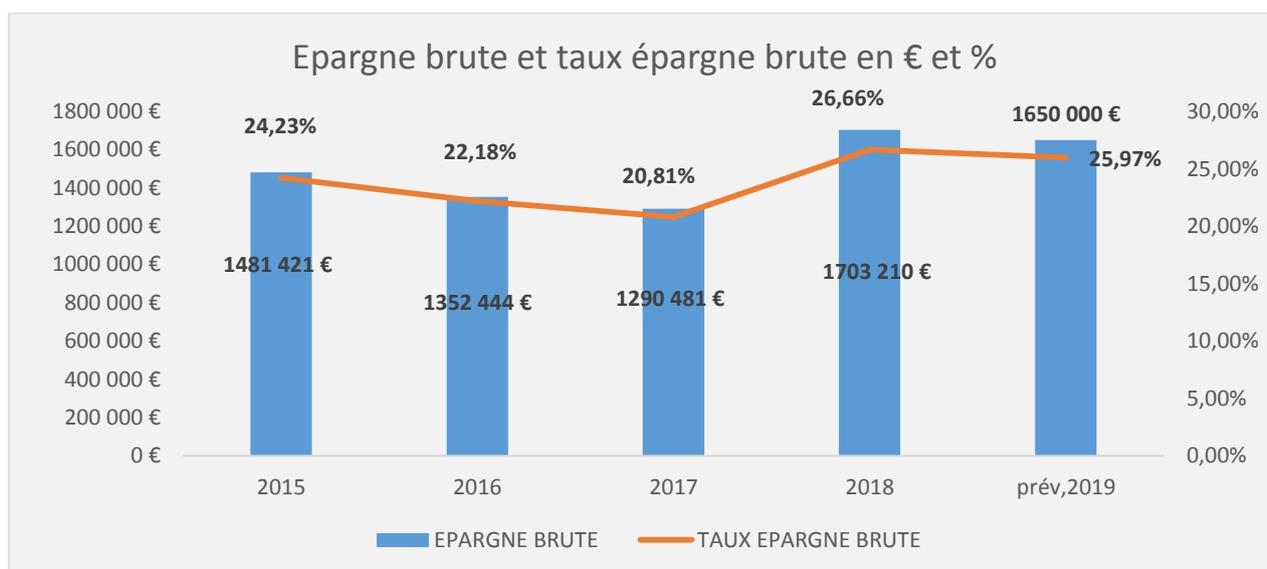
	<i>Compte Administratif 2015</i>	<i>Compte Administratif 2016</i>	<i>Compte Administratif 2017</i>	<i>Compte Administratif 2018</i>	2019 Evaluation suivant les réalisés	BP 2020 Prévision
Recettes réelles de fonctionnement (Hors cessions d'immobilisation)	6 114 363 €	6 096 308 €	6 202 132 €	6 389 163 €	6 354 000 €	6 274 000 €
Dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses imprévues)	4 632 941 €	4 743 864 €	4 911 651 €	4 686 953 €	4 704 000 €	5 059 000 €
Epargne brute	1 481 421€	1 352 444 €	1 290 481 €	1 703 210 €	1 650 000 €	1 215 000 €

Depuis ces 5 dernières années, l'épargne brute se maintient à un très bon niveau. En 2018, l'épargne brute s'est élevée à 1 703 000 € et on peut l'estimer à 1.650.000 € en 2019. Le maintien de cette épargne brute a été possible grâce aux efforts de gestion réalisés sur les dépenses, et notamment la baisse de la masse salariale ainsi que la stabilisation des frais généraux.

L'épargne brute en 2020 serait donc de 1,2 million dans une première appréciation prudente, avec une possible optimisation qui serait liée à la baisse des dépenses et avec la prise en compte de l'affectation des résultats du compte administratif 2019.

Le taux d'épargne brute (rapport entre épargne brute et recettes réelles de fonctionnement) exprime la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et qui sont ainsi disponibles pour rembourser la dette et pour investir.

L'épargne brute dégagée en 2018, représente un taux de 26.66% et serait d'environ 26 % également en 2019. Cette épargne a financé sur la période 2015 à 2019 un volume d'investissement de plus de 16 000 000 €.



Les ratios montrent un budget 2019 serein avec des ratios en corrélation avec les prévisions :

- **Le taux d'épargne brute** est prévu en 2019 à **25,97 %**, c'est-à-dire **très satisfaisant**, (en sachant qu'un ratio de 8% à 15% est un taux d'épargne dit satisfaisant),
- **La capacité de désendettement de la commune est de 2,3 ans** : seulement 35 % des communes de 5000 à 10 000 habitants ont un seuil de solvabilité de cet ordre. La moyenne des communes au niveau national de la capacité de désendettement se situe entre 5 et 6 ans.

Concernant les **dépenses d'investissement**, elles devraient de l'ordre de 5,8 millions en 2019.

III. LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2020

Les Dépenses de Fonctionnement

Les orientations du budget de fonctionnement reprennent les dépenses liées aux services actuels rendus à la population ainsi que celles liées aux équipements, aux écoles...

Les charges à caractère général seraient d'environ 1 400 000 € soit du même montant qu'en 2019. La stabilisation de ce chapitre suppose la continuation d'un suivi strict des consommations.

Les dépenses du personnel étaient estimées à 2 714 000 € dans le budget primitif 2019. Il sera proposé d'inscrire un montant de l'ordre de **2 578 000 €** dans le Budget Primitif 2020 au titre des dépenses du personnel, soit une **baisse de 5 % des dépenses** envisagées à ce titre. En effet, la stabilisation des dépenses du personnel permet d'envisager une prévision budgétaire moindre, même en comprenant l'augmentation des charges patronales liées aux cotisations des retraites.

Les charges de gestion courantes intégrant notamment les subventions et les participations (chapitre 65) resteront stables. Les subventions aux associations seront envisagées selon la même procédure que les années précédentes (principes des critères). Ce chapitre serait d'un montant de 971 000 €.

Les recettes de Fonctionnement

Elles sont constituées pour l'essentiel de la fiscalité communale, des dotations de l'Etat, des taxes indirectes, des dotations reçues de Colmar Agglomération et de la tarification des services publics.

Les dotations :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) ne représente plus que 8.19% des produits de fonctionnement en 2019 (contre 14.17% en 2014). La DGF a été diminuée en 2019 de 19 995 €.

En 2020, la DGF pourrait s'élever à 505 000 €, soit une nouvelle baisse de 20 000 €.

En ce qui concerne la fiscalité reversée par Colmar Agglomération :

- L'Attribution de Compensation serait stable, soit 1 185 000 €.
- La Dotation de Solidarité Communautaire peut être estimée à 160 000 €.

Les taxes indirectes :

En 2019, on constate un ralentissement du marché immobilier, et donc une stagnation du produit des droits de mutation (175 000 €). En 2020, le produit de la taxe additionnelle peut être estimé à hauteur de 200 000 €.

Le produit de la taxe d'électricité devrait progresser au même niveau que l'inflation, soit une recette de 135 000 €.

Les recettes de la taxe sur les pylônes électriques seraient d'environ 25 000 € en 2020 correspondant à la variation de l'indice de référence.

Le produit de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure est stable en 2019 (50 000 €) et pour 2020 une prévision en légère baisse à 45 000 € serait à inscrire, puisque la surface des affiches publicitaires tend à se réduire.

La tarification des services publics, qui regroupent toutes les redevances et droits des services (culturels, animations...) mais également des produits aussi divers que les locations, les coupes de bois, devraient baisser du fait des difficultés de la vente de bois.

Au titre des participations, on notera en 2020 une participation de la CAF au titre de la politique de l'enfance qui reste stable de l'ordre de 180 000 €.

La fiscalité :

La fiscalité directe constitue la principale ressource budgétaire de la commune et se compose des 4 taxes : la Taxe d'Habitation (TH), la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV), la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB).

L'évolution des bases fiscales serait de 1.7% en 2020 prenant en compte à la fois :

- L'indice de révision des valeurs cadastrales de + 0.9%,
- La variation physique des bases de + 0.8% au regard de la moyenne de ces dernières années, liée pour partie aux constructions nouvelles et aux extensions de constructions existantes.

En ce qui concerne les effets de la réforme de la taxe d'habitation sur la fiscalité directe de la commune en 2020, pour la TFPB et TFPNB, les règles ne changent pas.

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020
BASE TFB	8 906 607 €	9 016 810 €	9 220 973 €	9 433 764 €	9 651 674 €	9 815 752 €
TAUX TFB	15,89%	16,37%	16,86%	17,03%	17,03%	17,03%
PRODUIT TFB	1 415 260 €	1 476 052 €	1 554 656 €	1 606 570 €	1 643 680 €	1 671 623 €
BASE TFNB	213 671 €	221 380 €	216 657 €	214 365 €	222 038 €	225 813 €
TAUX TFNB	49,08%	50,55%	52,07%	52,07%	52,07%	52,07%
PRODUIT TFNB	104 870 €	111 908 €	112 813 €	111 620 €	115 615 €	117 581 €
TOTAL DES TAXES DIRECTES	1 520 130 €	1 587 959 €	1 687 936 €	1 718 348 €	1 753 637 €	1 789 203 €

Pour la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, pour les contribuables qui y sont encore soumis, la suppression se déroulera de manière progressive entre 2021 et 2023.

Le contribuable payant encore la TH en 2020 règlera en 2021 à l'Etat un impôt égal à celui de 2020 réduit de 30% sans réel besoin de passer par un dégrèvement (son impôt 2021 ne sera pas calculé à partir de sa base d'imposition multipliée par un taux).

En 2022, son impôt sera celui de 2020 réduit de 65% et en 2023 il ne paiera plus rien. La perception par l'Etat, pendant deux ans, de parts résiduelles de TH, permettra de lisser dans le temps l'impact financier important de la suppression de la TH.

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020 Produit est figé
BASE TH	10 353 383 €	10 294 672 €	10 460 600 €	10 789 804 €	11 139 019 €	
TAUX TH	13,05%	13,44%	13,84%	13,98%	13,98%	
PRODUIT TH	1 351 116 €	1 383 604 €	1 447 747 €	1 508 415 €	1 557 235 €	1 557 235 €
En 2020, diminution des recettes pour compensation du produit supplémentaire de TH issu de la hausse des taux entre 2017 et 2020				-15 106 €	-15 594 €	A déduire 30 700 €

- pour la THLV, le taux 2020 est gelé par rapport à 2019.

Libellé	2017	2018	2019	2020
BASE THLV	147 877 €	147 530 €	107 053 €	108 872 €
TAUX THLV	13,84%	13,98%	13,98%	13,98%
PRODUIT THLV	20 466 €	20 625 €	14 966 €	15 220 €

En 2020, la fiscalité des ménages devrait générer une ressource de 3 330 958 € contre 3 325 839 € en 2019.

En 2020, il est proposé de geler les taux de la fiscalité.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont attendues autour de 5.8M€ pour 2019. 2020 étant une année électorale susceptible de changement, en conséquence, les investissements prévus sont ceux déjà engagés en 2019 qui supposent une finalisation en 2020 mais qui ne font pas parties, au niveau des règles budgétaires, des Restes A Réaliser (RAR).

Sont également inscrites les dépenses d'investissements récurrentes : dépenses incendies, réserves foncières éventuelles, travaux de gros entretien et de maintenance dans les écoles et autres bâtiments municipaux ... ainsi que les études à réaliser pour répondre à des besoins de fonctionnement. L'ensemble de ses projets seront engagés et finalisés en 2020.

Les autres projets en cours de construction, quant à eux, feront l'objet des Restes A Réaliser inscrits fin décembre dans le budget.

Les principaux projets d'investissement sont les suivants :

- 2 ^{ème} tranche rue Joffre	800 000 €
- Projets voiries - Chemins ruraux – création du parking en centre-ville	180 000 €
- 2 ^{ème} tranche aménagement Square Herzog	350 000 €
- Etudes diverses (Géo-référencement des réseaux, Référentiel topographique avec Colmar Agglomération, ...)	120 000 €
- Réserves – acquisitions foncières	400 000 €
- Travaux dans les écoles (rénovation de salles de classes,...)	80 000 €
- Matériel incendie	40 000 €
- Travaux dans les cimetières	35 000 €
- Vidéosurveillance	150 000 €
- Démolition maison - 7, rue Clemenceau	30 000 €
- Travaux de rénovation et d'entretien dans les différents bâtiments Communaux dont la salle Ungerer)	100 000 €

Pour 2020, les dépenses d'investissement (hors dépenses imprévues) seraient de l'ordre de 2 300 000 €.

Il n'y aura pas de nouveaux projets pluriannuels prévus dans le budget primitif 2020.

La dette

Le stock de la dette sera d'environ 3 819 000 €. La répartition de la dette au 31/12/2019 :

- Crédit mutuel du Pflixbourg : encours de 3,7M€ à taux fixe de 1.13%,
- CAF du Haut-Rhin : encours de 100 000 € à taux zéro.

Le remboursement annuel est de 281 000 €.

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé en 2020.

Les recettes d'investissement

Pour ce qui est des recettes d'investissement, on peut principalement prendre en compte :

- Le FCTVA est estimé à 700 000 €.
- Un Fonds de concours de Colmar Agglomération de 198 625 € est prévu pour le financement du pôle médical de Logelbach
- Des cessions de terrains dans la zone d'activités Europe sont prévues à hauteur de 450 000 € ainsi que des cessions diverses pour 50 000 €.
- La Taxe d'Aménagement (T.A.) représenterait une recette de l'ordre de 130 000 €.

IV – LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Au regard des éléments précédemment détaillés, le cadre général du budget général 2020 devrait être le suivant :

Recettes réelles de fonctionnement + 6 274 000 €

Dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses imprévues)	-	5 059 000 €
Résultat de fonctionnement	=	1 215 000 €
Remboursement de la dette	-	280 000 €
Autofinancement	=	935 000 €
Recettes d'investissement (hors opérations d'ordre)	+	1 534 000 €
Disponible pour le financement des dépenses d'investissement		2 469 000 €

Compte tenu des éléments précédemment exposés, il est proposé de retenir les orientations budgétaires suivantes :

- Les dépenses des charges générales y compris celles relatives au personnel sont contenues à des enveloppes identiques que celles de 2019,
- La fiscalité est maintenue aux mêmes taux actuels, en dépit des incertitudes sur l'impact de la suppression de la Taxe d'Habitation,
- Les dépenses d'investissement engagées ne seront que la finalisation des projets en cours ou des projets annuels principalement de bon entretien : il n'y aura pas de nouveaux projets pluriannuels,
- Il n'y aura pas d'emprunts nouveaux.

Guy DAESSLE avec pouvoir de Didier SCHERRER, Dominique CHERY et Dominique BERGMANN - MULLER ne participent pas au vote.

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 18 novembre 2019,

Le conseil municipal, après avoir débattu des orientations budgétaires 2020 ci-dessus, par 24 voix pour et 1 voix contre :

- ADOPTE les orientations budgétaires telles qu'exposées,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4. Débat d'Orientation Budgétaire 2020 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim (RMACTW)

Fin 2019, le résultat de la section de fonctionnement devrait être similaire à celui de 2018, soit un excédent d'environ 40 000 €.

Le déploiement de la fibre sur Wintzenheim remporte un succès auprès des habitants et les abonnements de la régie des antennes connaissent une diminution. Une cinquantaine d'abonnés ont résilié leur contrat en 2019.

En 2020, les recettes de fonctionnement attendues seront de l'ordre de 55 000 €.

Les dépenses de fonctionnement prévues sont estimées à 25 000 €, et ne devraient pas connaître de bouleversement. La même société qu'en 2019 assurera le service de maintenance en 2020.

Les tarifs resteront identiques en 2020 car les dépenses peuvent être couvertes par les recettes actuelles des abonnés.

La prévision de dépenses d'investissement comprendrait principalement :

- le déplacement de la sous-station de la régie rue Clemenceau pour 12 000 € ;
- l'achat d'amplificateurs pour 30 000 €.

Le budget d'investissement permet de répondre à l'ensemble de ces projets par autofinancement.

Guy DAESSLE avec pouvoir de Didier SCHERRER, Dominique CHERY et Dominique BERGMANN - MULLER ne participent pas au vote.

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 18 novembre 2019,

Le conseil municipal, après avoir débattu des orientations budgétaires 2020 du budget annexe ci-dessus, par 25 voix pour :

- ADOPTE les orientations budgétaires du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim telles qu'exposées,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5. Adoption des tarifs communaux 2020

Rapporteur : Valérie HAIDAR

Chaque année, les tarifs doivent être fixés par le conseil municipal. Pour les locations de salle, les règles d'attribution sont les suivantes :

- Les associations locales qui ont signées une convention avec la commune peuvent utiliser l'une des salles une fois l'an à demi-tarif (sauf charges de chauffage, eau, électricité et caution pour la casse selon prix d'achat). Les locations suivantes sont à plein tarif. Par ailleurs, les associations locales disposent gratuitement des locaux qui leurs sont attribués et dont l'occupation est régie par une convention pour les manifestations inhérentes à leurs activités (par exemple théâtre, stage...).
- Les associations caritatives locales disposent de la gratuité des salles,
- Les associations bénéficient de l'auditorium gratuitement pour les assemblées générales,
- Les particuliers peuvent demander l'une des salles pour un événement familial (naissance, mariage, communion...) sauf dispositions particulières.
- Le décret n° 2017-509 du 7 avril, modifie l'article D.1611-1 du code général des collectivités territoriales relatif au seuil règlementaire de mise en recouvrement des créances des Collectivités territoriales et de leurs Etablissements publics, qui passe de 5 euros à 15 euros à compter du 8 avril 2017. Par rapport aux différents produits des services encaissés par la ville de Wintzenheim certains sont inférieurs à ce seuil de 15 euros ce qui suppose que le service ne sera plus facturé.

Il est proposé de conserver les mêmes tarifs en 2020 qu'en 2019, hormis :

- la location des terres qui suit l'indice national des fermages et la location des terres de vignes fixée par arrêté préfectoral,

- la création d'un tarif supplémentaire pour la location des salles Laurentia et Ungerer lors des vins d'honneur suivant les funérailles d'un habitant de la commune ou si la famille du défunt habite la commune.

Pour l'ensemble des tarifs précisés ci-dessous pour la location de salle ou de local municipaux, ils sont appliqués à demi-tarif pour la première utilisation dans l'année par les associations locales qui ont signées une convention avec la commune.

	Tarifs 2019		Tarifs 2020	
<u>Salle Tomi UNGERER à LOGELBACH</u>	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
* petite salle ronde (cuisine comprise) – ménage compris	300 €	400 €	300 €	400 €
* ½ tarif pour les associations conventionnées pour une utilisation dans l'année + cas particulier sur décision du Maire	150 €	200 €	150 €	200 €
* utilisation maximum pour une réception - 4h00 (cuisine comprise) – ménage compris	250 €	310 €	250 €	310 €
* utilisation maximum pour une réception - 4h00 (cuisine comprise) – ménage compris suite à un décès dans les conditions spécifiées ci-dessus			150 €	
Caution pour dégradations ou pour nuisances sonores		200 €		200 €
	Tarifs 2019		Tarifs 2020	
<u>Salle LAURENTIA à WINTZENHEIM</u>	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
* salle (cuisine comprise) – ménage compris	395 €	500 €	395 €	500 €
* ½ tarif pour les associations conventionnées pour une utilisation dans l'année + cas particulier sur décision du Maire	197 €	250 €	197 €	250 €
* utilisation maximum pour une réception -4 h (cuisine comprise) – ménage compris	290 €	350 €	290 €	350 €
* utilisation maximum pour une réception - 4h00 (cuisine comprise) – ménage compris suite à un décès dans les conditions spécifiées ci-dessus			150 €	
Caution pour dégradations ou pour nuisances sonores		200 €		200 €
<u>HALLE DES FETES</u>	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
Utilisateurs autorisés (par jour d'utilisation)				
* Associations ayant leur siège à Wintzenheim		225 €		225 €
* utilisation à l'année – prix spécifique		204 €		204 €
* Associations ayant leur siège hors de la commune		333 €		333 €
* utilisation à l'année – prix spécifique		290 €		290 €
* Entreprises ayant leur siège à Wintzenheim		383 €		383 €

* utilisation à l'année – prix spécifique	363 €	363 €
* Entreprises ayant leur siège hors de la commune	492 €	492 €
* utilisation à l'année – prix spécifique	450 €	450 €
* Sociétés privées pour l'organisation de salons d'exposition (charges en sus)	5 580 €	5 580 €
durée maximale : 1 semaine (ou prorata si inférieur)	630 €	630 €
Nettoyage de la halle par les services techniques de la mairie sur demande du locataire		
Caution pour nettoyage et dégradations	800 €	800 €
<u>MAIRIE DE LOGELBACH – SALLE DE REUNION</u>		
Résidents de Wintzenheim		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	106 €	106 €
1 journée de 8 h à 18 h	148 €	148 €
Plusieurs ½ journées consécutives - par ½ journée	84 €	84 €
Plusieurs journées consécutives	128 €	128 €
Non-résidents de Wintzenheim		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	148 €	148 €
1 journée de 8 h à 18 h	191 €	191 €
Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée	127 €	127 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée	170 €	170 €
Caution pour nettoyage et dégradations	200 €	200 €
	Tarifs 2019	Tarifs 2020
<u>Tarif de location pour garnitures de fête</u>		
4 jours maximum (pour 2 bancs avec table ou 2 chaises ou 4 bancs) minimum	36 €	36 €
par garniture ou équivalent	4 €	4 €
* barrière	4 € j/unité	4 € j/unité
<u>GYMNASE COMMUNAL</u>		
	Locaux	Extérieurs
* location pour 4 heures maximum	193 €	248 €
* utilisation à l'année – prix spécifique pour 4 h maximum	172 €	206 €
* location par jour d'utilisation	330 €	418 €
Le ménage est à la charge des utilisateurs		
Caution pour nettoyage et dégradations	200 €	200 €
Charges : gaz et électricité selon relevé des compteurs et casse selon prix d'achat		
<u>LOCAL du BODEN à WINTZENHEIM</u>		
* salle	87 €	87 €
* utilisation pour une réception (4 h)	66 €	66 €
* utilisation à l'année – prix spécifique pour 4 h maximum	44 €	44 €
Caution pour nettoyage et dégradations	200 €	200 €
Charges : eau et électricité selon relevé des compteurs et		

casse selon prix d'achat		
<u>GALERIE D'EXPOSITION DE L'ARTHUSS</u>		
Tarif week-end (vendredi samedi dimanche)	56 €	56 €
Tarif semaine entière	108 €	108 €
charges comprises		
conditions : Demandeurs domiciliés hors de la commune		
caution pour nettoyage et dégradations	300 €	300 €
<u>SALLE CULTURELLE «ARTHUSS»</u> (Hall compris)		
<u>Auditorium</u>		
<u>Résidents de Wintzenheim</u>		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	318 €	318 €
1 journée de 8 h à 18 h	477 €	477 €
Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée	265 €	265 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée	371 €	371 €
<u>Non-résidents de Wintzenheim</u>		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	371 €	371 €
1 journée de 8 h à 18 h	583 €	583 €
Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée	318 €	318 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée	477 €	477 €
<u>Auditorium + salle(s) de réunion</u>		
Tarif 100 % auditorium + 50 % fois le nombre de salle(s)		
	Tarifs 2019	Tarifs 2020
<u>Salle Arabesque</u>		
<u>Résidents de Wintzenheim</u>		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	148 €	148 €
1 journée de 8 h à 18 h	254 €	254 €
Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée	128 €	128 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée	212 €	212 €
<u>Non-résidents de Wintzenheim</u>		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	212 €	212 €
1 journée de 8 h à 18 h	360 €	360 €
Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée	170 €	170 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée	318 €	318 €
<u>Salles de réunion de l'Arthuss</u>		
<u>Résidents de Wintzenheim</u>		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	106 €	106 €
1 journée de 8 h à 18 h	148 €	148 €
Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée	84 €	84 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée	128 €	128 €
<u>Non-résidents de Wintzenheim</u>		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	148 €	148 €
1 journée de 8 h à 18 h	190 €	190 €

Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée	128 €	128 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée	170 €	170 €
<u>Salles de réunion</u> Activité réalisée par un organisme non constitué en association à vocation culturelle ayant un intérêt local		
Heure	11 €	11 €
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	21 €	21 €
1 journée de 8 h à 18 h	31 €	31 €
Week end forfait 3 jours	62 €	62 €
Plusieurs ½ journées consécutives – prix par ½ journée	16 €	16 €
Plusieurs journées consécutives – prix par journée	21 €	21 €
<u>Hall de l'auditorium</u> (seul) <u>Résidents de Wintzenheim</u>		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	191 €	191 €
1 journée de 8 h à 18 h	297 €	297 €
<u>Non-résidents de Wintzenheim</u>		
½ journée de 8 h à 12 h ou 14 h à 18 h	234 €	234 €
1 journée de 8 h à 18 h	330 €	330 €
Nettoyage par les services techniques de la mairie :		
- pour une ½ journée occupation	84 €	84 €
- pour une journée occupation	136 €	136 €
caution pour nettoyage et dégradations pour tous les locaux d'Arthuss	300 €	300 €
	Tarifs 2019	Tarifs 2020
<u>SALLE WIN'ZEN</u> (réservée au club de l'Amitié, au Syndic des copropriétaires de la résidence Win'Zen et des copropriétaires) Forfait journée Le ménage est à la charge des utilisateurs	72 €	72 €
<u>LOCATION DES EMPLACEMENTS PENDANT LES MARCHES DE PAQUES, DE NOEL ET HAPPY MIEL SOUS LA HALLE DES FETES OU SUR LA PLACE DES FETES</u>		
	2ml 4ml maisonnette	2ml 4ml maisonnette
1 jour	10 20 20	10 20 20
2 jours	20 40 40	20 40 40
3 jours	30 60 60	30 60 60
Caution	150 €	150 €
Buvette de 6m+terrasse de 6 m composée de 8 garnitures maxi pour 3 jours		180 €
Gratuité pour les associations caritatives		
<u>LOCATION du CLUB HOUSE du TERRAIN de FOOTBALL A SAINT GILLES</u> *Club house forfait avec charges comprises pour un week		

end	180 €	180 €
<u>LOCATION du CHALET COMMUNAL A LA FORGE</u> Forfait avec charges comprises pour un week end	180 €	180 €
* ½ tarif pour les associations conventionnées pour une utilisation dans l'année + cas particulier sur décision du Maire	90 €	90 €
<u>TARIF ANNUEL POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u> Terrasse m²/an Camion vente, petit spectacle Cirque maximum 5 jours (en sus les charges : électricité – eau) Emprise au sol du bâti ou non bâti au m²/an	8 € 90 € 150 € 8 €	8 € 90 € 150 € 8 €
<u>TARIF DES LOCATIONS DIVERSES ET DE LA MAIN D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX REALISES</u> (les demandes des particuliers sont exclues) * camion 7 tonnes avec chauffeur * nacelle avec chauffeur * tracteur avec chauffeur * main d'œuvre	90 €/h 90 €/h 90 €/h 45 €/h	90 €/h 90 €/h 90 €/h 45 €/h
	Tarifs 2019	Tarifs 2020
REDEVANCE ANNUEL POUR EMPLACEMENT TAXI	64 €	64 €
TARIFS des CONCESSIONS et CREUSEMENT TOMBES par CONCESSIONS A. Tombes * Tombes simples 2 m² 15 ans 30 ans * Tombes doubles 4 m² 15 ans 30 ans * Tombes doubles 5 m² 15 ans 30 ans B. Jardin du souvenir .Dispersion des cendres .Dispersion puits de cendres Cavernes	160 € 320 € 320 € 640 € 400 € 800 € - -	160 € 320 € 320 € 640 € 400 € 800 € 50 € 50 €

15 ans 30 ans	- -	250 € 500 €
C. Columbarium (contenance de 1 à 4 urnes) 15 ans 30 ans	610 € 1 220 €	610 € 1220 €
DROIT de PLACE pour les MARCHES HEBDOMADAIRES <u>Marché de Logelbach :</u> Pour un marché Abonnement 4 semaines Abonnement 12 semaines <u>Marché de Wintzenheim été</u> Pour un marché Abonnement 4 semaines Abonnement 12 semaines <u>Marché de Wintzenheim hiver</u> Pour un marché Abonnement 4 semaines Abonnement 12 semaines	1.50 €/ml 1.30 €/ml 1.10 €/ml 1.50 €/ml 1.30 €/ml 1.10 €/ml 3 €/ml 2.50 €/ml 2 €/ml	1.50 €/ml 1.30 €/ml 1.10 €/ml 1.50 €/ml 1.30 €/ml 1.10 €/ml 3 €/ml 2.50 €/ml 2 €/ml
	Tarifs 2019	Tarifs 2020
SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE FACADES A COLOMBAGES *Façades au droit de la rue, du soubassement jusqu'au sommet de la façade dans la mesure où elle comporte un colombage ancien (antérieur à 1900), après accord préalable sur teintes et matériaux conformes au plan de réhabilitation du centre-ville. *Vérification et établissement d'un mètre de la façade visible par le service Technique de la Ville * 50 % du coût de la facture acquittée afférente à la partie visible dans la limite du prix au m ² ou sur présentation de facture d'achat de fournitures * crépis et peinture base facture/taux maxi * enseignes de type œuvre d'art en fer forgé dans la zone historique de Wintzenheim Centre	76 €/m ² 36 €/m ² 50 % du coût	76 €/m ² 36 €/m ² 50 % du coût
LOCATION des TERRES Indice blé fermage +1,66 %		

Arrêté préfectoral pour le prix des vignes : en attente		
A Terre	1.29 €/are	1.31 €/are
B Pré	0.90 €/are	0.91 €/are
C Jardin	5.45 €/are	5.54 €/are
E Vignes	1,73€/kilo	Selon arrêté préfectoral à paraître pour 2020

Le conseil municipal, par 24 voix pour et 5 abstentions :

- APPROUVE les conditions et les tarifs ci-dessus pour l'année 2020,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

6. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 05 novembre 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de Colmar Agglomération, qui s'est réunie le 05 Novembre 2019, a établi un rapport examinant et évaluant les éléments suivants :

1. Versement d'une avance sur la compensation part salaires aux communes de l'ex communauté de communes du Ried Brun
2. Contribution SDIS – Versement de l'allocation vétéran
3. Prise en compte des instructions d'autorisations d'urbanisme 2018
4. Compétence tourisme – Ajustement des charges transférées de la commune de Turckheim
5. Transfert des zones d'activités économiques des communes de Bischwihr et de Muntzenheim
6. Ajustement du montant de l'attribution de compensation 2019 et fixation de l'attribution de compensation provisoire 2020

Ce rapport a été transmis le 18 Novembre 2019 par le président de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à chaque commune ainsi qu'à Colmar Agglomération. Ce rapport doit faire l'objet d'une délibération par chaque conseil municipal, ainsi que par le conseil communautaire, dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport à la commune.

Vu le rapport ci-joint de la CLECT de Colmar Agglomération en date du 05/11/2019 ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le présent rapport de la CLECT de Colmar Agglomération en date du 05/11/2019,
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 1 : rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 05 Novembre 2019

7. Approbation de la co-garantie communale au profit de OPH Habitats de Haute Alsace pour trois emprunts d'un montant total de 1 095 000 € contractés auprès de la Banque Postale - contrats de prêt n°LBP-00007160 - LBP-00007161 - LBP-00007162

Rapporteur : Geneviève SCHOFF

OPH Habitats de Haute-Alsace sollicite la co-garantie de la commune de Wintzenheim pour trois emprunts d'un montant total de 1 095 000 € à hauteur de 50 %. Ces prêts contractés auprès de la Banque Postale sont destinés au financement d'un projet comprenant la construction de 8 pavillons individuels situés rue Acker à Wintzenheim –Logelbach. L'octroi de ces prêts est subordonné à l'obtention de la co-garantie communale. Ces prêts sont également co-garantis à hauteur de 50 % par Colmar Agglomération.

Conditions des prêts

Prêt LBP-00007160 - prêt complémentaire aux prêts PLS (Prêt Locatif Social)

Phase d'amortissement :

Montant du prêt : 445 000 €
 Durée : 30 ans
 Périodicité : Trimestrielle
 Mode d'amortissement du capital : Progressif (annuités constantes)
 Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 1,15 %
 Commission d'engagement : 0,05 % du montant du prêt

Prêt LBP-00007161 – prêt PLS

Phase d'amortissement :

Montant du prêt : 185 000 €
 Durée : 50 ans
 Périodicité : Trimestrielle
 Mode d'amortissement du capital : Constant (annuités dégressives)
 Index : Taux du Livret A
 Marge : + 1,11 %
 Taux d'intérêt en vigueur à la date d'effet du contrat¹ : 1,86 %

Prêt LBP-00007162 – prêt PLS

Phase d'amortissement :

Montant du prêt : 465 000 €
 Durée : 40 ans
 Périodicité : Trimestrielle
 Mode d'amortissement du capital : Progressif (taux de progression : 1,86 %)
 Index : Taux du Livret A
 Marge : + 1,11 %
 Taux d'intérêt en vigueur à la date d'effet du contrat¹ : 1,86 %

Révision de l'index Livret A :

A compter de la signature du contrat et pendant toute la durée du prêt, à chaque variation de l'index Livret A, le taux d'intérêt actuariel annuel du prêt sera révisé de la différence, positive ou négative, constatée entre le taux de rémunération de l'index Livret A en vigueur à la date de révision et celui en vigueur à la date de la signature du contrat. Quel que soit le niveau constaté de l'index Livret A, le taux d'intérêt actuariel annuel effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index Livret A négatif, celui-ci sera considéré comme étant égal à zéro et l'emprunteur restera au minimum redevable de la marge. La révision prendra effet à la période d'intérêts postérieure à celle de la révision de l'index Livret A.

En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

- VU** les articles L 2252-1, L 2252-2 et L 2252-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'article 2298 du Code Civil ;

¹ Date de constatation de l'index Livret A : taux en vigueur avant chaque début de période d'intérêts.

- VU** la demande formulée par OPH Habitats de Haute-Alsace tendant à obtenir la co-garantie communale pour les prêts de la Banque Postale d'un montant total de 1 095 000 € en vue du financement de l'opération précitée ;
- VU** les contrats de prêt n° LBP-00007160, LBP-00007161 et LBP-0000716299052 signés entre OPH Habitats de Haute-Alsace et la Banque Postale en date du 12 novembre 2019 ;

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre :

DECIDE :

- Que la commune de Wintzenheim accorde son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement de toutes sommes dues en principal à hauteur de 50 % (quotité garantie), augmentées dans la même proportion de tous intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires, au titre des contrats signés entre OPH Habitats de Haute-Alsace et la Banque Postale en date du 12 novembre 2019.
Lesdits contrats sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.
- Que la commune de Wintzenheim déclare que la co-garantie est accordée en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque.
- Que la commune de Wintzenheim reconnaît être parfaitement consciente de la nature et de l'étendue de son engagement de caution tel que décrit aux articles 1 et 4 du présent engagement.
Elle reconnaît par ailleurs être pleinement avertie du risque de non remboursement des prêts par OPH Habitats de Haute-Alsace et des conséquences susceptibles d'en résulter sur sa situation financière.
- Que, en cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance par OPH Habitats de Haute-Alsace, le cautionnement pourra être mis en jeu par lettre recommandée avec avis de réception, adressée par la Banque Postale à la commune de Wintzenheim au plus tard 90 jours après la date d'échéance concernée.
La commune de Wintzenheim devra alors effectuer le versement sans pouvoir opposer l'absence de ressources prévues pour ce règlement ni exiger que la Banque Postale ne s'adresse au préalable à OPH Habitats de Haute-Alsace.
En outre, la commune de Wintzenheim s'engage pendant toute la durée des emprunts, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre de la garantie.
- Que la garantie est conclue pour la durée des prêts augmentée d'un délai de trois mois.
- Que la commune de Wintzenheim s'engage à effectuer les mesures de publicité requises par les articles L. 2131-1 et suivants du CGCT et à en justifier auprès de la Banque Postale.

DEMANDE :

- L'établissement d'une convention entre OPH Habitats de Haute-Alsace et la commune de Wintzenheim où seront précisées les obligations des deux parties ; étant précisé que le non-respect des dispositions de cette convention ne sera pas opposable à la Banque Postale en cas de mise en jeu de la co-garantie de la commune de Wintzenheim.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire à signer au nom de la commune de Wintzenheim la convention de co-garantie communale entre la commune de Wintzenheim et OPH Habitats de Haute-Alsace et d'une manière

générale, tous les autres contrats ou actes se rattachant à cette co-garantie.

8. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget Principal de la commune de Wintzenheim

Rapporteur : Monsieur le Maire

Afin d'apurer périodiquement les comptes entre l'ordonnateur et le comptable, Monsieur le Trésorier de Colmar propose l'admission en non-valeur de différentes créances irrécouvrables, notamment du fait du débiteur dont l'insolvabilité ou la disparition est établie. Ces admissions en non-valeur constituent des actes de renonciation et de libéralités soumises à délibération du conseil municipal, conformément à l'article L 2541-12 9° du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les recettes à admettre en non-valeur sont récapitulées dans le relevé ci-dessous et s'élèvent à la somme de 90.30 € TTC.

Exercice	Montant à recouvrer TTC	Objet	Motif de la présentation
2017	45.00 €	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)	PV de carence
2018	45.30 €	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)	PV de carence

A l'appui de ces demandes, le Trésor Public a justifié le caractère irrécouvrable de cette créance.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'admettre en non-valeur les créances indiquées dans l'état ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

9. Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable – Budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Wintzenheim (RMACTW)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Afin d'apurer périodiquement les comptes entre l'ordonnateur et le comptable, Monsieur le Trésorier de Colmar propose l'admission en non-valeur de différentes créances irrécouvrables, notamment du fait du débiteur dont l'insolvabilité ou la disparition est établie.

Ces admissions en non-valeur constituent des actes de renonciation et de libéralités soumises à délibération du conseil municipal, conformément à l'article L 2541-12 9° du Code Général des Collectivités Territoriales.

La recette à admettre en non-valeur est dans le relevé ci-dessous et s'élèvent à la somme de 52.25 € TTC. Cette créance correspond à la redevance annuelle pour 2018.

Exercice	Montant à recouvrer TTC	Motif de la présentation
2018	52.25 €	Combinaison infructueuse d'actes

A l'appui de ces demandes, le Trésor Public a justifié le caractère irrécouvrable de cette créance.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'admettre en non-valeur la créance indiquée dans l'état ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

10. Cession du micro-tracteur Yanmar ke-200H équipé en tondeuse

Rapporteur : Denis ARNDT

Conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire est autorisé par délibérations des 17 juillet 2014 et du 30 janvier 2015 à procéder à l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.

Par délibération du 28 juin 2013 la commune a adhéré à une plateforme de courtage aux enchères par internet « webenchères » pour la vente de matériels et véhicules réformés. La commune procède régulièrement à des ventes aux enchères par internet de matériels municipaux inutilisés et/ou nécessitant des réparations indispensables qui s'avèrent trop onéreuses.

C'est par ce moyen que la commune entend vendre prochainement le micro-tracteur Yanmar Ke-200H équipé en tondeuse, datant de 2007, avec une cabine, 4 roues agraires, avec bac 530L, des contrepoids Jerrican 30Kg et affichant 1733 heures de travail à son compteur.

Cette vente est envisagée suite à l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée Iseki SXG 326.

La mise à prix de la vente étant fixée à 6 000 € sur la plateforme webenchères, une délibération du conseil municipal est nécessaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la vente du micro-tracteur Yanmar Ke-200H et ses équipements par voie de courtage d'enchères en ligne,
- AUTORISE Monsieur le Maire à conclure la vente du matériel au prix de la meilleure enchère, et à signer l'acte de vente correspondant, et de préciser le nom de l'acheteur dans l'arrêté de cession,
- PRECISE que la recette sera imputée au chapitre 77 (produits exceptionnels), article 775 (produits de cessions d'immobilisation) du budget.

11. Approbation du don de l'association « Courir Solidaire »

Rapporteur : Daniel LEROY

Cette année encore, l'association organisatrice du Marathon de Colmar « Courir Solidaire » à vocation caritative et humanitaire, a offert à chaque ville traversés par l'épreuve, dont Wintzenheim, un chèque de 1000 € en contrepartie de sa participation à l'animation de ce grand rendez-vous sportif dont la popularité est certaine.

La remise de ce chèque est assortie de la demande que cette somme soit attribuée par les collectivités à des structures locales (associations, institutions...) œuvrant dans le secteur social, médical ou caritatif.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le don de 1000 € afin de reverser cette somme dans un projet à caractère social, médical ou caritatif,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

12. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) La Forge

Rapporteur : Daniel LEROY

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) La Forge souhaite développer un projet particulier appelé « Projet classe flexible – Vélo en classe ».

Une des classes de l'ITEP accueille des enfants et des adolescents de 6 à 14 ans présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès à l'apprentissage. Ces enfants malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, sont engagés dans un processus handicapant. Les manifestations de leurs troubles sont diverses. Ce sont des enfants agités qui ont du mal à rester assis sur une chaise. L'hyperactivité, la forte agitation rencontrée chez ces enfants est à canaliser et la salle de classe ne le permet pas toujours.

La classe flexible trouve son origine au Canada. C'est un aménagement du lieu d'apprentissage afin de permettre aux apprenants de trouver une position qui leur permet plus de confort, de concentration et de canalisation de leur énergie en fonction de l'activité qu'ils doivent mener.

Les principaux équipements nécessaires pour mener ce projet sont :

- Des vélos bureaux : 690 € l'unité
- Des tabourets d'assise dynamique : 78 € l'unité
- Des coussins Dynair : 36 € l'unité
- Des ballons d'équilibre : 14 € l'unité

Pédaler et travailler en même temps est tout à fait compatible. Des études ont en effet montré que pédaler en travaillant à faible intensité a un effet positif sur la vitesse de réponse à travers des tâches nécessitant des quantités variables d'attention et d'inhibition.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) La Forge,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

13. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des œuvres scolaires d'Horbourg Wihr

Rapporteur : Lucette SPINHIRNY

L'école de la Dame Blanche a organisé un séjour au ski. Pour obtenir les prix les moins chers, la location du matériel s'est réalisée auprès de l'association des œuvres scolaires domiciliée à Horbourg Wihr.

Si ces frais entre dans les dépenses de fonctionnement de l'école, dans la mesure où cela concerne le paiement à une association, il s'agit de verser une subvention.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 465 € à l'association des œuvres scolaires domiciliée à Horbourg Wihr,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

14. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école Mathias Grunewald

Rapporteur : Lucette SPINHIRNY

L'école Mathias Grunewald organise un voyage humanitaire avec la 12^{ème} classe (Enfants de 15 ans à 18 ans) au Sénégal du 8 au 23 avril 2020.

Depuis février 2019, des contacts ont été établis avec l'Association PratiCare. Cette ONG est composée principalement d'étudiants universitaires en sciences infirmières et médecine et de bénévoles qui fournissent des moyens et des stratégies d'accompagnement à des personnes, des enfants, des familles qui nécessitent de l'aide pour l'accès à la nourriture à l'éducation et à la santé. Cet organisme soutient et organise des missions de bénévolat.

Actuellement, l'Association PratiCare mène un projet dans le village de Bona en Casamance au Sénégal portant sur plusieurs domaines :

- Agriculture : formation en technique de pépinières,
- Education : appui scolaires, appui pour creuser des puits, formation en informatique,
- Santé : dotation d'une ambulance, de petit matériel de soin aux postes de santé, envoi de plusieurs missions de bénévoles pour appuyer les infirmiers ...

La 12^{ème} classe pourra s'insérer dans les projets existants de différentes manières. Les élèves ayant manifesté l'intention de continuer leurs études en médecine pourront assister les infirmiers dans leurs visites. Les élèves plutôt orientés vers des activités sociales pourront porter assistance à l'école et mener en autonomie des cours. Les élèves préférant les activités physiques peuvent appuyer les actions autour de l'agriculture.

Enfin, un projet en particulier pourrait profiter de la présence des élèves pour se concrétiser, à savoir la reconstruction du mur qui protège le poste de santé.

Ce voyage a un coût global de 13 068 €. Les fonds récoltés par les élèves représentent un montant de 7261 €. L'école a sollicité une subvention communale.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 400 € à l'école Mathias Grunewald,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

15. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Zéro Déchet Colmar Centre - Alsace

Rapporteur : Dominique HEROLD

L'association Zéro Déchet Colmar et Centre-Alsace est basée à Wintzenheim-Logelbach. Cette association a pour objet d'informer toutes les composantes de la société sur la problématique des déchets en agissant dans le but de prévenir et réduire la quantité de déchets de toutes sortes.

L'association mène différents projets :

- Opération Mon Commerçant Zéro Déchet : Sensibilisation des commerçants et des clients à l'utilisation des emballages réutilisables,
- Organisation de conférences, ciné-débats, présence sur les marchés (notamment le marché de Noël à Wintzenheim)...
- Développement des ateliers produits ménagers et cosmétiques : apprentissage de l'autonomie dans la réduction des déchets,
- Développement des ateliers pour les enfants et les adolescents.

L'association Zéro Déchet Colmar et Centre-Alsace a sollicité la commune pour une subvention leur permettant d'acquérir du matériel pour l'organisation de leurs différents ateliers et interventions.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Zéro Déchet Colmar et Centre-Alsace,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

16. Adoption de la convention d'objectifs 2020-2023 avec l'Ecole de Musique de Wintzenheim

Rapporteur : Valérie HAIDAR

En vertu du décret n°2001-495 du 6 juin 2001, la collectivité est tenue de mettre en place une convention d'objectifs avec tout bénéficiaire d'une subvention égale ou supérieure à 23000 € par an bénéficiaire. Cela permet notamment de garantir la bonne utilisation des sommes allouées à l'association.

La convention présentée ci-joint permet de rappeler les objectifs de l'association ainsi que les projets envisagés.

Pour rappel, l'objectif fondamental de l'école de Musique est de pouvoir toucher toute la population, et de rendre la pratique artistique accessible à tous.

Sa mission s'élargit aussi vers de nouvelles perspectives répondant aux attentes de la société actuelle : éveil culturel pour toutes les catégories sociales, au travers d'actions de sensibilisation des publics, de diffusions, d'ouverture aux autres structures.

La médiation culturelle par la découverte de la musique fait partie des actions portées par l'association. Le public visé est les enfants de la commune de moins de 18 ans. Les moyens mis en œuvre sont principalement :

- un partenariat avec les écoles élémentaires pour la découverte des instruments de musique
- la création d'un chœur d'enfants avec concert de Noël et auditions publiques
- une collaboration étroite avec l'Harmonie Municipale
- le développement de projet favorisant l'éveil musical et l'apprentissage chez les plus jeunes (« l'élève acteur de la vie culturelle »)

Des actions sont également développées en direction des publics fragilisés : Ouverture de différents ateliers afin d'étendre l'accessibilité à la pratique artistique pour les personnes en situation de handicap ainsi que des cours spécifiques pour les foyers en difficulté sociale.

Afin de soutenir ces actions, une subvention annuelle de 30 000 € est proposée.

Par ailleurs, l'association s'engage à créer un fond composé d'instruments, de matériels et d'outils pédagogiques destinés à être prêtés aux enfants de Wintzenheim dont les parents n'ont pas les moyens financiers pour acquérir ces instruments, ces outils pédagogiques ou ce matériel.

La commune s'engage quant à elle, à rembourser l'intégralité des dépenses engagées sur justificatif à hauteur maximum de 2000 € par an.

Le conseil municipal, par 24 voix pour et 5 abstentions :

- ADOPTE la convention d'objectif 2020-2023 telle qu'annexée,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention et ses avenants, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 3 : Projet de convention d'objectifs 2020-2023 avec l'école de musique de Wintzenheim

17. Acquisition de la parcelle section 12 n°122 - rue des trois-épis à Wintzenheim

Rapporteur : Denis ARNDT

La parcelle section 12 n°122 située rue des Trois-Epis constitue la voie publique ainsi qu'une partie du rond-point dit "Pasqualina". Celle-ci n'a pas été intégrée à l'alignement de la rue en 1975 et lors de la création du rond-point en 1996.

Afin qu'il y ait cohérence entre le statut de la voie et son usage, la propriétaire souhaite que cette parcelle soit acquise par la ville et reversée au domaine public communal, ceci permettant de régulariser cette situation.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section 12 n° 122 d'une contenance de 115 m² moyennant l'euro symbolique hors droits et hors frais liés à l'acquisition, ceux-ci étant pris en charge par la commune,
- DEMANDE le classement de ce bien dans le domaine public communal,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 4 : Plan de la parcelle section 12 n°122 - rue des trois-Epis à Wintzenheim

18. Motion de soutien pour le destockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE

Rapporteur : Dominique HEROLD

Par arrêté préfectoral du 3 février 1997, le Préfet du Haut-Rhin a autorisé la société STOCAMINE à exploiter un centre de stockage de déchets industriels ultimes sur le site de la mine Joseph ELSE situé sur le ban de la Commune de Wittelsheim, dans le Haut-Rhin.

Ainsi, entre 1998 et 2002, 44 000 tonnes de déchets ultimes (essentiellement des résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères et de déchets industriels, des déchets arséniés, de l'amiante ou encore des sels de traitement, y compris cyanurés et du mercure...) ont été stockées à 550 mètres de profondeur dans des galeries de sel gemme spécialement creusées pour les accueillir.

Suite à un incendie en septembre 2002, déclaré au fond de la mine, l'activité de stockage a été arrêtée définitivement et STOCAMINE a été condamnée pour le non-respect du cahier des charges, en raison de la présence de déchets non autorisés.

Par arrêté préfectoral en date du 23 mars 2017, le Préfet du Haut-Rhin a acté l'autorisation de prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux non radioactifs dans le sous-sol de la commune de Wittelsheim. Suite au rejet du recours gracieux de la commune de Wittenheim contre cet arrêté préfectoral, la Ville a déposé un recours de plein contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg afin d'obtenir l'annulation de ce dernier. Le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la Région Grand Est se sont associés au contentieux, actuellement encore en cours.

Par la suite, le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire François de RUGY a pris la décision lundi 21 janvier 2019 d'enfouir définitivement sur le site de STOCAMINE à Wittelsheim, 42 000 tonnes de déchets ultimes, soit 95% de déchets stockés initialement, sur proposition des Mines de Potasse d'Alsace, sans prendre en considération les avis contraires des Parlementaires et Maires Alsaciens, des associations environnementales et sans attendre la fin du contentieux engagé.

Le 12 février 2019, une délégation d'Elus Alsaciens a rencontré le Ministre François de RUGY. Lors de cette réunion, ce dernier est revenu sur sa position et a demandé une étude complémentaire sur la faisabilité financière et technique d'un déstockage partiel des déchets, estimant notamment que le confinement des déchets incendiés en 2002 du bloc 15 est inévitable.

Plusieurs études environnementales ainsi que le rapport de la mission d'information parlementaire du 18 septembre 2018 indiquent d'ores et déjà que le déstockage total est possible.

Par ailleurs, il faut noter que l'étude d'impact de l'étude environnementale initiale se basait sur des postulats tronqués car seule une quantité infinitésimale de produits a été prélevée. Or, en réalité, l'histoire a démontré en 2002, qu'il existe une grande incertitude et des inexactitudes concernant la nature et les quantités respectives de déchets stockés, ainsi que la répartition exacte des différentes catégories de produits dangereux.

Garder ces déchets ultimes enfouis serait une grave erreur car le risque de pollution de la nappe phréatique à grande échelle est réel et affecterait à long terme l'irrigation des terres agricoles, la distribution d'eau potable ainsi que la santé des personnes. En effet, STOCAMINE se trouve en amont de cette nappe, qui est une des plus importantes réserves en eau souterraine du continent européen.

En outre, il a été constaté que certaines galeries creusées convergent et que les matériaux d'emballage des déchets ultimes se compactent et se détériorent, pouvant alors occasionner un déversement ou une infiltration future de ces déchets dans le sol directement.

Le principe de précaution inscrit dans la Constitution doit être appliqué et c'est un devoir de préserver la nappe phréatique pour les générations futures. C'est pourquoi, il est impératif que la solution du déstockage intégral soit adoptée par le pouvoir politique qui doit prendre la seule décision qui préserve l'avenir du territoire.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE à Wittelsheim.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

19 Informations

- **Autorisations d'urbanisme** : Denis ARNDT

M. KLING Stéphane : construction d'un garage et démolition de l'existant, 4 rue Feldkirch

M. NAVE Bertrand : mise en place d'un abri de jardin, 7a rue Acker – LOGELBACH

SCCV RESIDENCE DU PARC – M. BISSESSUR Robin : construction d'une résidence collective de 6 logements, rue du Docteur Pflimlin

M. HERRMANN Yves : création d'un abri de jardin et d'une pergola sur terrasse existante, 10 rue du Rehland

M. MEYER Joseph : construction d'un garage, 6 rue du Chanoine Kaeffer – LOGELBACH

M. SCHREIBER Olivier : création d'une fenêtre, 1 rue de la 5^{ème} Division Blindée

Mme MARQUES Maria : modification de la clôture existante, 17 rue Acker – LOGELBACH

M. LEGENTIL Pierre : pose d'une clôture, 13a route de Colmar

Mme ROTH Elisabeth : ravalement de façades et réfection de toiture, 6 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

M. ROUSSEAU Julien : agrandissement d'un balcon, 17a rue Herzog – LOGELBACH

SCI LES ETOILES – M. HUSEYIN Keskin : construction d'un collectif de 6 logements avec démolition de la maison existante, 48 route de Colmar

M. CORNUET Pascal : pose d'un abri de jardin béton préfabriqué, 84 route de Colmar

Maître MATTIONI Laurent, Notaire : construction d'une maison individuelle, 14 rue du Tiefenbach

ENEDIS – M. ROBIN Eric : mise en place d'un poste de transformation électrique, rue Acker – LOGELBACH

Mme HAEFFELIN Simone : création de deux fenêtres façade Nord/Est et remplacement des autres fenêtres existantes, 13 rue des Laboureurs

M. GABRIELE Gino : remblayage total de la piscine existante, 8a rue de la Gare – LOGELBACH

M. ZIEGLER Eddie : pose d'une clôture, 33 rue des Marguerites

SCI 115 CLEMENCEAU – M. STAEHLE Alban : démolition d'une toiture et construction d'une terrasse avec modification d'une ouverture : 115 rue Clemenceau

M. WESSANG Joseph : réfection de la toiture, 18 rue du Docteur Paul Pflimlin

M. VOINSON Philippe : réfection de la toiture, 119 route de Colmar

- **Manifestations** : Valérie HAIDAR

NOVEMBRE 2019		
30	20h30	Concert de Noël de Desidela – église de Logelbach
DECEMBRE 2019		
01	16h	Concert de Neuf de Chœur – église de Logelbach
02	16h à 19h30	Don de sang – salle Tomi Ungerer
03	20h	Concert d'un chœur russe – église Saint-Laurent
04	20h	Concert Cosima Laurent – Odéon – auditorium de l'Arthuss
06	20h30	Représentations de Sigo planch « Au bal masqué Olé Olé - auditorium de l'Arthuss»
08	15h	
07	16h	Concert de Noël de l'Ecole de musique et de danse – salle Laurentia
07	20h	Concert de la Clique des sapeurs-pompiers d'Altkirch – église Saint-Laurent
07 et 08		Bourse aux vêtements de l'Ecole Dame Blanche – halle des fêtes
08	10h30	Cérémonie officielle de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers de Wintzenheim – cour de l'école La Dame Blanche
10	18h à 20h	Audition de flûte de l'Ecole de musique et de danse - auditorium de l'Arthuss
11	20h	Spectacle de 5 ^{ème} Avenue dans le cadre du Clair de Noël « Haut les filles à l'heure de Noël » - auditorium de l'Arthuss
13	20h	Concert Denis HUMMEL – église de Logelbach
15	20h	Concert « Scrooge » de l'Ecole de musique et de danse - auditorium de l'Arthuss
14	16h	Concert des Petits chanteurs de Saint André – église de Logelbach
15	16h	Concert de Noël de l'Harmonie municipale Hohlandsbourg – église de Logelbach
16	18h30	Audition de piano de l'Ecole de musique et de danse – auditorium de l'Arthuss
18	14h30	Fête de Noël des enfants des élus et du personnel – salle Laurentia
21		Fête de Noël des élus et du personnel
23	15h	Le Néo Noël – Concert électro pour jeune public – Frangins LINDECKER
31		Bal de la Saint Sylvestre de l'ASW à la salle Laurentia

- **Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23, et en application de la délibération du 17 juillet 2014, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre à savoir :

1. **Modifications d'affectation des propriétés communales** : aucune décision
2. **Réalisation des emprunts** : aucune décision
3. **Marchés passés** :

Tiers	Objet	Montant	Emission
-------	-------	---------	----------

PONTIGGIA	REFECTION RUE DE LA CIGOGNE WINTZENHEIM MARCHE A BON DE CDE	22546,6	13/06/2019
HUSSOR ERECTA	MACONNERIE PIERRE DE TAILLE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	1603,2	16/09/2019
IXO ARCHITECTU	HONORAIRE MAITRE D'ŒUVRE CONSTRUCTION POLE SPORTIF	3242,29	16/09/2019
RAUSCHER	MACONNERIE PIERRE DE TAILLE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	29551,56	16/09/2019
BEAUVOIS Olivie	STATUTAIRE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG TC 02	12290	17/09/2019
MEA	LOT 18 EQUIPEMENT DE CUISINE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	25538,98	17/09/2019
MEA	LOT 18 EQUIPEMENT DE CUISINE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	1328,9	17/09/2019
RAUSCHER2	LOT 2 STATUTAIRE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG TC 02	2458	17/09/2019
SOVEC	LOT 10 ELECTRICITE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOGELBACH	21309,12	17/09/2019
THEISEN SARL	LOT 12 SANITAIRES RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	7493,96	17/09/2019
THEISEN SARL	LOT 12 SANITAIRES RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	381,96	17/09/2019
KLEINHENNY SAS	LOT 7 MENUISERIE INTER BOIS RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	8537,44	17/09/2019
COLMARIENN	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE	65,42	18/09/2019
EGLINSDOER	POUBELLE ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	77,45	18/09/2019
EGLINSDOER	RACLETTE ET MANCHE BOIS POUR POLE SPORTIF	33,98	18/09/2019
ADELYA	MANCHE BALAI ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	120,28	18/09/2019
BERNER	FOURNITURE RUBAN POUR VOIRIE	328,36	18/09/2019
DIPTER SA	INSECTICIDES INSECTES VOLANTS POMPIERS	207,6	18/09/2019
ELECTIS BURKLE	FOURNITURE SUPPORT ET CADRE ETC POUR ECOLE MATERNELLE WINTZ	122,27	18/09/2019
ELECTIS BURKLE	DALLE LED POUR ECLAIRAGE POLE MEDICAL WINTZENHEIM	41,88	18/09/2019
EGLINSDOER	VANNE RACCORD ETC POUR ARROSAGE GROUPE SCOLAIRE LOG	516	18/09/2019
ADELYA	TAPIS ET MR PROPRE DIVERS BATIMENTS	458,63	18/09/2019
ADELYA	TAPIS CANTINE GROUPE SCOLAIRE LOG	243,73	18/09/2019
RESEAU COCCI	TAPIS GROUPE MEDICAL WINTZENHEIM	102	18/09/2019
FOUSSIER	PEINTURE ET RONDELLE POUR NOEL	37,13	18/09/2019
FOUSSIER	EQUERRE RENFORCEE ECOLE MATERNELLE	5,71	18/09/2019
FOUSSIER	PEINTURE POUR MAISONS DE NOEL	51,84	18/09/2019
FOUSSIER	ROSACE POUR BCD ECOLE PRIMAIRE LOG	25,58	18/09/2019
FOUSSIER	CLE POUR VOIRIE	45,52	18/09/2019
EGLINSDOER	NEZ DE ROBINET ETC POUR PARC HERZOG	88,67	18/09/2019
MAJUSCULE HISL	FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	138,87	18/09/2019
PHILIPUS EDUCA	FOURNITURES SCOLAIRES- ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	159,4	18/09/2019
LDE ARTEMIS	FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	614,09	18/09/2019
LDE ARTEMIS	FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	77,57	18/09/2019
LDE ARTEMIS	FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	30,53	18/09/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
ORANGE IN	INTERNET ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE LOGELBACH	48	18/09/2019
RUC COLMAR	FOURNITURE SCOLAIRES - ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	162,77	18/09/2019
RUC COLMAR	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	344,25	18/09/2019
RUC COLMAR	FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	39,03	18/09/2019
RUC COLMAR	FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	381,6	18/09/2019
SEDRAP	FOURNITURES SCOLAIRES - ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	180	18/09/2019
AIR LIQ 01	LOCATION BOUTEILLE GAZ POMPIERS	17,06	18/09/2019
HOLCIM BETONS	GRAVILLONS COUR ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	200,02	18/09/2019
COSEEC	PRESTATION MECANIKES TERRAIN ANNEXE	957,42	18/09/2019
COSEEC	PLAN DE FERTILISATION TERRAIN ANNEXE	206,64	18/09/2019

COSEEC	PLAN DE FERTILISATION - TERRAIN D'HONNEUR	482,16	18/09/2019
TP SERVICE	DISQUE POUR VOIRIE	150	18/09/2019
TP SERVICE	VIDANGE ET CONTROLES VEHICULE ISUZU 7872YQ68	399,59	18/09/2019
TP SERVICE	ENTRETIEN VEHICULE PIAGGIO 6778YX68	326,12	18/09/2019
TP SERVICE	VIDANGE ET CONTROLES VEHICULE DACIA SANDERO POLICE DJ-719-XK	358,28	18/09/2019
BON COIN	CONSOMMATION BOISSONS ET CASSES CROUTE FESTIVITES DU 12 JUILLET	504,5	18/09/2019
JECKERT B	BRETZELS POUR LANCEMENT SAISON CONCERT ARTHUSS	109,72	18/09/2019
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL ECOLES SALLES ATELIERS ARTHUSS	562,42	18/09/2019
ORANGE FUS	ABONNEMENT TRANSVEIL	48	18/09/2019
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL STANDARD ET ARTHUSS	750,67	18/09/2019
ORANGE TEL	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ANIMATIONS	192	18/09/2019
ORANGE FRANCE	ABONNEMENT CARTE SIM PANNEAUX	82,88	18/09/2019
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TEL PORTABLE ELUS ET AGENTS COMMUNAUX	553,54	18/09/2019
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TEL PORTABLE MAIRE ELUS ET AGENTS COMMUNAUX	367,32	18/09/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ET ATELIERS ET EPW RASÉD	138	18/09/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	48	18/09/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	42	18/09/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE WINTZENHEIM	53	18/09/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE DE LOGELBACH	42	18/09/2019
COSEEC	PRESTATIONS MECANIQUES TERRAIN D'HONNEUR	3699,02	18/09/2019
INERGIA	MESURE D'ETANCHEITE A L'AIR - ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE - LOG	1440	18/09/2019
ADEQUAT	ACQUISITION TABLEAU TRIPTYQUE POUR SERVICE TECHNIQUE MAIRIE	693,83	18/09/2019
SOREBA	BSO GYMNASSE WINTZENHEIM	11535,79	18/09/2019
BUREAU BIBLIOT	MOBILIER CANTINE GROUPE SCOLAIRE LOGELBACH	20896,85	18/09/2019
TP SERVICE	ACQUISITION COMPRESSEUR XAS38 ATLAS-COPCO	10386	18/09/2019
ALSEN*	CONSOMMATION ELECTRICITE POLE SPORTIF	612,32	18/09/2019
ALSEN*	CONSOMMATION ELECTRICITE ARTHUSS	760,31	18/09/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE 111 RUE CLEMENCEAU ET BODEN	670,61	18/09/2019
DIPOL	DGD LOT 10 CHAPE CARRELAGE FAIENCE SOLS SOUPLES POLE SPORTIF	5850,79	19/09/2019
CLB	DGD LOT 2 GROS OEUVRE POLE SPORTIF	53223,71	19/09/2019
CLB	DGD LOT 2 GROS OEUVRE POLE SPORTIF	2801,25	19/09/2019
FRIEDRICH-01	DGD LOT 10 CHAPE CARRELAGE FAIENCE SOLS SOUPLES POLE SPORTIF	2023,12	19/09/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ ATELIERS	361,82	25/09/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ SALLE LAURENTIA	581,37	25/09/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ HALLE DES FETES	568,67	25/09/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ PRESBYTERE 01 RUE DU LOGELBACH	447,51	25/09/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ GROUPE SCOLAIRE WINTZ	490,13	25/09/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ POLE SPORTIF	653,18	25/09/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ 19 RUE CLEMENCEAU	475,59	25/09/2019
BERNER	FOURNITURE PETIT MATERIE POUR DIVERS BATIMENTS	556,7	25/09/2019
ELECTIS BURKLE	BORNE WAGO ET CORDON RJ45 MAIRIE	278,24	25/09/2019
ELECTIS BURKLE	FOURNITURE DISJ HALLE DES FETES	148,55	25/09/2019
ELECTIS BURKLE	FOURNITURE KIT CAR RAD PRESICOLAIRE WINTZENHEIM	32,58	25/09/2019
ELECTIS BURKLE	DAL LED ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	251,28	25/09/2019
ELECTIS BURKLE	CABLE USB MAIRIE WINTZENHEIM	6,19	25/09/2019

GT DESIGN	BANDEROLES SALON ENERGIE HABITAT DU 23 AU 22 SEPT 2019	170	25/09/2019
SANISITT	ABATTANT WC ECOLE PRIMAIRE LOG	34,94	25/09/2019
GEDIMAT	FOURNITURE PETIT MATERIEL POUR DIVERS BATIMENT	435,62	25/09/2019
HEINTZ HEN	CLEFS SALLE UNGERER	172,04	25/09/2019
HORMALYS	FOURNITURE TOP FERT ESPACES VERTS	66,84	25/09/2019
WINTZEDIS	BOUTEILLE GAZ DESHERBAGE VOIRIE	278,1	25/09/2019
ESPACE PRO TEC	CHAUSSURES DE SECURITE ET VETEMENTS TRAVAIL DIVERS AGENTS	168	25/09/2019
SENTINEL SIEGE	HABILLEMENT POLICE	120,17	25/09/2019
WILALEX-MAGBE	FOURNITURE SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE WINTZENHEIM	555	25/09/2019
SIGNATURE	BALISES POUR VOIRIE	949,63	25/09/2019
LEONHART RECY	DEBLAIS TERREUX	144,26	25/09/2019
BUREAU VALLEE	STYLOS CADEAU LANCEMENT SAISON ARTHUSS	59,97	25/09/2019
NUIT BLANCHE	REPORTAGE MAISONS FLEURIES	200	25/09/2019
NUIT BLANCHE	PHOTOS INAUGURATION PLAQUE SYNAGOGUE DU 041218	100	25/09/2019
JECKERT B	PETITS GATEAUX REUNION DU 16/09/2019 CA COOP CENTRE ALS HABITAT	6,5	25/09/2019
JECKERT B	KOUGELHOFS VIN HONNEUR MOHNESEE DU 140919	81,4	25/09/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ MAIRIE WINTZENHEIM	1200,28	25/09/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ ARTHUSS	1343,85	25/09/2019
SATD EQUIP	MAINTENANCE AIRES DE JEUX	1560	25/09/2019
THOMANN GMB	MATERIEL DE SONO ARTHUSS	6103,4	25/09/2019
MENTON	PLANTES POUR ENTREE OUEST ET DER KLEB	569,61	25/09/2019
LEHMANN	PLANTES JUNIPERUS SENTINEL ENTREE OUEST	862,4	25/09/2019
GISSINGER	PLANTES DIVERSES ENTREE OUEST	412,82	25/09/2019
BUREAU VALLEE	FAUTEUIL DE BUREAU POUR MME RINOLDO	270	25/09/2019
FNAC	ACHAT MATERIEL CENTRE ANIMATION ARTHUSS	399,98	25/09/2019
PLANDANJOU	VEGETAUX ENTREE OUEST	2944,18	25/09/2019
SIGNALISATION	SIGNALETIQUE ROUTIERE	1711,86	25/09/2019
RESEAU COCCI	EQUIPEMENT VAISSELLE CUISINE CANTINE GROUPE SCOLAIRE LOG	2445	25/09/2019
ALSEN*	CONSOMMATION ELECTRICITE 09 RUE HERZOG	363,5	25/09/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE APP	119,05	25/09/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE SALLE LAURENTIA UNGERER HALLE DES FETES	1436,82	25/09/2019
EDF GDF SERV	CONSO ELECTRICITE AIRE GENS VOYAGE + MAIRIE ANNEXE + POLE MEDICAL	1946,25	25/09/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM ET LOG	742,14	25/09/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ECLAIRAGE PUBLIQUE	9887,83	25/09/2019
EDENRED FUEL	CONSOMMATION CARBURANT DIVERS VEHICULES COMMUNAUX	927,13	25/09/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
EDENRED FUEL	CONSOMMATION CARBURANT DIVERS VEHICULES COMMUNAUX	990,92	25/09/2019
EURO SOUND	HORAIRE MAITRE D'ŒUVRE D'IXO POLE SPORTIF WINTZENHEIM	4227,68	25/09/2019
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE	32,71	02/10/2019
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE	32,71	02/10/2019
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE	32,71	02/10/2019
COLMARIENNE	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE	32,71	02/10/2019
ADELYA	PRODUITS ENTRETIEN POLE SPORTIF	84,62	02/10/2019
ADELYA	MANCHONS ETC DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	360,83	02/10/2019
RESEAU COCCI	TORCHONS VAISSELLE ETC	320,75	02/10/2019
EGLINSDOER	RACCORD CLUB HOUSE STADE ST GILLES	3,43	02/10/2019

EGLINSDOER	RACCORD ETC DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	451,79	02/10/2019
SANISITT	GROUPE DE SECURITE ET MITIGEUR CLUB HOUSE ST GILLES ET MAIRIE WINTZ	323,78	02/10/2019
SANISITT	MITIGEUR EVIER CANTINE PERISCOLAIRE LOG	214,12	02/10/2019
LE PETIT C	CLES POUR REGIE ARTHUSS	15	02/10/2019
STI BUREAUTIQU	MAINTENANCE SERVICE GED DU 15 09 2019 AU 14 12 2019	263,75	02/10/2019
NUIT BLANC	REALISATION CLIP VIDEO ESPACES VERTS	900	02/10/2019
OFFICE NA	HONORAIRES DIAGNOSTIC VISUEL ET SONORE SUR DIVERS ARBRES	936	02/10/2019
ROSETTE FL	ARRANGEMENT FLORAL - MARIAGES	115	02/10/2019
CAVES DE LA FEC	PANIERES GARNIS POUR SALON ECONOMIES ENERGIES 2019	250	02/10/2019
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL STANDARD LIGNE INTERNET FAX MAIRIES POMPIERS	312,35	02/10/2019
ORANGE TEL	CONSOMMATION INTERNET POLE SPORTIF	96	02/10/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ GROUPE SCOLAIRE LOG	1358,71	02/10/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ SALLE UNGERER	1376,37	02/10/2019
VILLE COLMAR	REPAS SALON ECONOMIES ENERGIE 2019	1320	02/10/2019
ADELYA	CHARIOT ETC POLE SPORTIF	483,01	02/10/2019
BEREST RHIN	MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION RUE JOFFRE SECTEUR ABBE STUPFEL	1829,95	03/10/2019
PONTIGGIA	ENTRETIEN ET PAVAGE DE LA PLACE JOSEPH JOOS MARCHE A BC	2401,73	07/10/2019
PONTIGGIA	ENTRETIEN ET PAVAGE RUE EMILE SCHWOERER LOG MARCHE A BC	5064,37	07/10/2019
PONTIGGIA	REFECTION DU CHEMIN MENANT AU STADE MARCHE A BC	9400,1	07/10/2019
EIFFAGE ENER-01	LOT 17 ELECTRICITE POLE SPORTIF	21060,36	08/10/2019
EUROVIA AL	LOT 1 VOIRIE RESTRUCTURATION RUE JOFFRE WINTZENHEIM	153784,08	08/10/2019
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE ARROSAGE	47,25	09/10/2019
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU COL DE CYGNE ARROSAGE	35,24	09/10/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ MAIRIE LOG	423,13	09/10/2019
EUPL	ADBLUE CAMION MAN ET RENAULT MASTER	30,76	09/10/2019
ADELYA	SUPPORT SAC	93,71	09/10/2019
ADELYA	PRODUITS ENTRETIEN DIV BATIMENTS	422,1	09/10/2019
DECATHLON PRO	PORTE NATTES MURALES REGLABLES POLE SPORTIF	76	09/10/2019
BATIBOIS	CONTREPLAQUE ETC CANTINE SCOL LOG	390,07	09/10/2019
SANISITT	ROBINET ETC GENS DU VOYAGE	146,52	09/10/2019
BUREAU VALLEE	ROULEAUX PLASTIFIANT POUR PLANS PLU SERVICE TECHNIQUE	38,43	09/10/2019
HEINTZ HEN	CLEFS SALLE UNGERER	129,56	09/10/2019
SAGOS	PEINTURE CLUB HOUSE STADE ST GILLES	56,11	09/10/2019
SAGOS	PEINTURE MAISONNETTES DE NOEL ET CLUB HOUSE STADE ST GILLES	138,72	09/10/2019
MICHEL ETS	HUILE MOTEUR MATERIEL ESPACES VERTS	119,38	09/10/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
POSTE TIMB	TIMBRES ECOLE PRIMAIRE LOG	163,8	09/10/2019
OFFICE DEPOT	FOURNITURE DE BUREAU	216,5	09/10/2019
OFFICE DEPOT	FOURNITURES DE BUREAU	34,66	09/10/2019
SANISITT	REPLACEMENT CHAUFFE EAU MAIRIE WINTZ	925,08	09/10/2019
BODET	REPLACEMENT CONTACTEUR EGLISE LOG	72	09/10/2019
COLMAR EAU	NETTOYAGE STATION RELEVAGE ARTHUSS	134,4	09/10/2019
HEINRICH C	ANNEAU FONTAINE CIMETIERE LOG	18,36	09/10/2019
MICHEL ETS	REPARATION DEBROUSAILLEUSE	260,7	09/10/2019
TP SERVICE	ANNEAU POUR COMPRESSEUR	296,4	09/10/2019
MERCERIE D	RETOUCHES VETEMENTS POLICE MUNICIPALE	14	09/10/2019

FREPPPEL EDAC	INVITATIONS DU 11 NOVEMBRE	91,2	09/10/2019
FREPPPEL EDAC	FLYERS RECRUTEMENT CMJ	153,6	09/10/2019
ROYER 68	TRANSPORT SORTIE ANNEAU DU RHIN ESPACE ANIMATIONS ARTHUSS	285	09/10/2019
BOULANGERIE	KOUGELHOFS INAUGURATION SEEH DU 210919	33,6	09/10/2019
ORANGE	LOYER STANDARD	1034,59	09/10/2019
FREPPPEL EDAC	AFFICHES ET FLYERS BOURSE BD SEEH ET EAA	1112,28	09/10/2019
APS PROPLETE	NETTOYAGE POLE SPORTIF	1920	09/10/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECT STADE MUNICIPAL ST GILLES	374,03	09/10/2019
EUROVIA AL	LOT 1 VOIRIE RESTRUCTURATION RUE JOFFRE WINTZENHEIM	109007,83	09/10/2019
HUG METALLERI	LOT 7 SERRURERIE POLE SPORTIF	21252,55	15/10/2019
HUG METALLERI	LOT 7 SERRURERIE POLE SPORTIF	1118,56	15/10/2019
HUBER ET CIE	LOT 2 RESEAUX SECS RUE JOFFRE WINTZENHEIM	16420,49	15/10/2019
HUBER ET CIE	LOT 2 RESEAUX SECS RUE JOFFRE WINTZENHEIM	62600,83	15/10/2019
SAGELEC	LOT 5 TOILETTES PUBLIQUES REAMENAGEMENT DU PARC HERZOG	10620	15/10/2019
ID VERDE SASU	LOT 2 ESPACES VERTS REAMENAGEMENT DU PARC HERZOG	54812,69	15/10/2019
REGIE MUNI	CONSOMMATION GAZ GROUPE SCOLAIRE WINTZ	853,57	16/10/2019
ADELYA	DESINFECTANT SANITAIRE	84,62	16/10/2019
FOUSSIER	SACS ASPIRATEURS	43,48	16/10/2019
EGLINSDOER	POUBELLES ETC ESPACES VERTS	85,2	16/10/2019
GEDIMAT	VIS ETC CANTINE GROUPE SCOLAIRE LOG	244,43	16/10/2019
FOUSSIER	FOURNITURE MANTEAU TELESCOPIQUE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	13,31	16/10/2019
FOUSSIER	RUBAN SIGNALISATION VOIRIE	11,02	16/10/2019
FOUSSIER	MOUSSE ISOFLEX STOCK DIVERS BATIMENTS	25,61	16/10/2019
FOUSSIER	FERME PORTE ATELIERS	71,4	16/10/2019
FOUSSIER	FOURNITURE MANTEAU TELESCOPIQUE ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	13,31	16/10/2019
FOUSSIER	ENSEMBLE NEWYORK PLAQ ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	18,49	16/10/2019
FOUSSIER	CADENAS CLUB HOUSE	241,08	16/10/2019
FOUSSIER	BEQ DOUBLE ARTHUSS	22,81	16/10/2019
FOUSSIER	FOURNITURE CYLINDRES ARCHIVES MAIRIE	149,16	16/10/2019
FOUSSIER	CADENAS PARC HERZOG	15,79	16/10/2019
FOUSSIER	FOURN AXE INOX AIRE GENS DU VOYAGE	53,09	16/10/2019
FOUSSIER	SERRURE MAISONNETTE DE NOEL	1,7	16/10/2019
LAUBER R	HOUSSE DE VOITURE ELECT ZOE	342,74	16/10/2019
EGLINSDOER	RACCORDS ETC ARROSAGE LIGIBELL	19,55	16/10/2019
GRAVIERE D	BETON BITUMEUX SOUPLE ENT VOIRIE	265,72	16/10/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
GEDIMAT	BETON ETC DIV CHANTIERS DE VOIRIE	460,14	16/10/2019
ORANGE IN	INTERNET ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE LOGELBACH	48	16/10/2019
RUC COLMAR	FOURNITURES MANUELS SCOLAIRES - ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	408,72	16/10/2019
JPG	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	405,35	16/10/2019
AGRIVALOR	TRAITEMENT DECHETS VERTS EN VRAC	482,24	16/10/2019
FLEURS LISCH	BON ACHAT MARCHE AUX FLEURS DU 270419	54	16/10/2019
ORANGE FUS	ABONNEMENT TRANSVEIL	48	16/10/2019
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL STANDARD ET ARTHUSS	731,81	16/10/2019
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL ECOLES +SALLES+ATELIERS + ARTHUSS+ POLES+APP	595,49	16/10/2019
ORANGE FUS	CONSOMMATION TEL + INTERNET+ FAX MAIRIES ET POMPIERS	319,14	16/10/2019

ORANGE TEL	CONSOMMATION INTERNET ET VIDEOSURVEILLANCE BODEN	96	16/10/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	42	16/10/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET POMPIERS	48	16/10/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ET ATELIERS ET EPW RASÉD	138	16/10/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE ANNEXE LOGELBACH	42	16/10/2019
ORANGE IN	CONSOMMATION INTERNET MAIRIE WINTZENHEIM	53	16/10/2019
EDENRED FUEL	CONSOMMATION CARBURANT DIVERS VEHICULES COMMUNAUX	1290,71	16/10/2019
VET PRO	VETEMENTS DE TRAVAIL ATELIERS	2286,12	16/10/2019
MAJUSCULE HISL	FOURNITURES SCOLAIRES DIVERSES CLASSES ECOLE PRIMAIRE WINTZ	1153,23	16/10/2019
LRT RECYCLAGE	DEBLAIS TERREUX	1534,92	16/10/2019
OCI 68	RENOUVELLEMENT LICENCE ADOBE CREATIVE	1007,86	16/10/2019
FOUSSIER	PERCEUSES ET VISSEUSES	261	16/10/2019
GIAMBER 02	POSE ARCEAUX VELOS POLE SPORTIF	1470	16/10/2019
ALSEN*	CONSOMMATION ELECTRICITE RUE FREITAG LOT KLEB	692,88	16/10/2019
ALSEN*	CONSOMMATION ELECT POLE SPORTIF WINTZ	647,93	16/10/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE SQUARE HERZOG	34,95	16/10/2019
ATELIER D-FORM	HONORAIRE MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2312,92	17/10/2019
MCIS MODELISA	MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	112,82	17/10/2019
TERRANERGIE	MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOG	225,66	17/10/2019
OPTIME INGEN	HONORAIRE MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	56,41	17/10/2019
OPTIME INGEN	HONORAIRE MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2686,33	17/10/2019
PROJELEC	HONORAIRE MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	112,82	17/10/2019
ACM MARQUES	LOT 17 ISOLATION EXTERIEURE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	6537,43	18/10/2019
ACM MARQUES	LOT 17 ISOLATION EXTERIEURE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	340,74	18/10/2019
MULTISOLS	LOT 13 CARRELAGE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	13624,09	18/10/2019
MULTISOLS	LOT 13 CARRELAGE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	705,25	18/10/2019
HUG-01	LOT 4 COUVERTURE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	11819,05	18/10/2019
HUG-01	LOT 4 COUVERTURE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	600,07	18/10/2019
ROSE ET FILS	LOT 11 CHAUFFAGE VENTILATION RESTRUCT. GROUPE SCOLAIRE LOG	9785,91	18/10/2019
ROSE ET FILS	LOT 11 CHAUFFAGE VENTILATION RESTRUCT GROUPE SCOLAIRE LOG	497,2	18/10/2019
FREGONESE	LOT 16 ECHAFAUDAGE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOG	8583,58	18/10/2019
CONCEPT LIGHT	LAMPE RETROPROJECTEUR SALLE DU CONSEIL	706,8	22/10/2019
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN POLE SPORTIF	234,11	23/10/2019
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN ECOLE MATERNELLE LES CEDRES LOGELBACH	166,32	23/10/2019
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN	561,52	23/10/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
BERNER	VIS ETC DIVERS BATIMENTS	303,5	23/10/2019
MANUTAN	HOUSSE ENCEINTE ET PUPITRE	355,2	23/10/2019
TP SERVICE	PIQUET DE CHANTIER	68,04	23/10/2019
RINGENBACH	BACHE PVC CAMION MAN	311,04	23/10/2019
HORMALYS	RUBAN ESPACES VERTS	9,94	23/10/2019
HORMALYS	RUBAN ESPACES VERTS	6,62	23/10/2019
RICOH SBO	MAINTENANCE COPIEURS ECOLES WINTZ	192,29	23/10/2019
RICOH SBO	COPIES ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	236,89	23/10/2019
ORANGE TEL	INTERNET ECOLE PRIMAIRE WINTZENHEIM	215,78	23/10/2019
HANDINORME	REGISTRE D'ACCESSIBILITE	29,88	23/10/2019

AIR LIQ 01	LOCATION BOUTEILLES GAZ POMPIERS	17,06	23/10/2019
SYND INTER	ENLEVEMENTS DECHETS VOIRIE	651,95	23/10/2019
TP SERVICE	REPARATION TRACTEUR JOHN DEERE	51,24	23/10/2019
TP SERVICE	REPARATION LINDNER CU 672 VK	220,01	23/10/2019
TP SERVICE	REPARATION BALAYEUSE	149,63	23/10/2019
SIEGWALD M	REPARATION TAILLE HAIE ESP VERTS	13,55	23/10/2019
FREPPPEL EDAC	AFFICHES BOURSE BD	120	23/10/2019
VILLE COLMAR	REPAS CONCERT DU 021019	96	23/10/2019
SCHOEPFER	VIN STOCK CAVE	615,6	23/10/2019
CASA GINA	BUFFET REUNION MAIRIE	89,35	23/10/2019
ORANGE TEL	CONSOMMATION INTERNET ARTHUSS ANIMATIONS	192	23/10/2019
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TEL PORTABLE MAIRE ELUS ET DIVERS AGENTS	418,2	23/10/2019
ORANGE FRANCE	CONSOMMATION TEL PORTABLE ELUS ET DIVERS AGENTS COMMUNAUX	447,47	23/10/2019
ORANGE FRANCE	ABONNEMENT CARTE SIM PANNEAUX	106,3	23/10/2019
SPST - SERVICE	DROIT AFFILIATION AGENT	112,8	23/10/2019
FIDUCIAL	FOURNITURES DE BUREAU MAIRIE	1403,47	23/10/2019
RICCHIUTI	REPARATION COUVERTURE EN ARDOISE NATURELLES - EGLISE NOTRE DAME	5321	23/10/2019
SVP	HONORAIRE CONTRAT INTEGRAL	2144,59	23/10/2019
NCC INFO	MISE A JOUR ET RENOUVELLEMENT LICENCES SECURITE	5510,4	23/10/2019
ADELYA	CHARIOT DOUBLE SEAU POLE SPORTIF	403,48	23/10/2019
COLMAR EAU	MISE EN PLACE D'UN REGARD DE COMPATGE 11 RUE DE LA VALLEE WINTZ	2414,3	23/10/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRIQUE SALLE WIN ZEN	55,28	23/10/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRIQUE DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	2132,98	23/10/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRIQUE ECLAIRAGE PUBLIC	838,28	23/10/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRIQUE CHAPELLE HERZOG	104,16	23/10/2019
PLASTISOL	LOT 8 PLATRERIE FAUX PLAFOND RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2188,07	23/10/2019
HERTZOG	LOT 14 REVETEMENT SOL SOUPLE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	1751,44	23/10/2019
MARQUES	LOT 8 PLATRERIE FAUX PLAFOND RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2745,38	23/10/2019
APAVE	MISSION COORDINATION SPS REAMENAGT PARC HERZOG	90,11	24/10/2019
ALSACOLOR	LOT 12 PEINTURE POLE SPORTIF	7194,3	25/10/2019
ALSACOLOR	LOT 12 PEINTURE POLE SPORTIF	378,65	25/10/2019
BEREST RHIN	MISSION MO RESTRUCTURATION RUE JOFFRE SECTEUR ABBE STUPFEL	1829,95	25/10/2019
BEAUVOIS Olivier	LOT 2 STATUTAIRE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	21030	28/10/2019
HUSSOR ERECTA	LOT 1 MACONNERIE PIERRE TAILLE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	3206,4	28/10/2019
RAUSCHER2	LOT 2 STATUTAIRE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	4206	28/10/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
ISNER Jean Luc	HONORAIRE MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	3838,12	28/10/2019
RAUSCHER	LOT 1 MACONNERIE PIERRE TAILLE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	823,2	28/10/2019
SCHICKE Jean L	HONORAIRE MAITRISE D'ŒUVRE RESTRUCTURATION CHAPELLE HERZOG	720	28/10/2019
LABEAUNE	LOT 16 PLOMBERIE SANITAIRE POLE SPORTIF	347,26	28/10/2019
COLMAR EAU	CONSOMMATION EAU 07 RUE CLEMENCEAU WINTZ	3,61	29/10/2019
RESEAU COCCI	PRODUITS D'ENTRETIEN ATELIERS	979,49	29/10/2019
RESEAU COCCI	SUPPORT VILEDA ETC POLE SPORTIF	31,59	29/10/2019
CHAMPION	FOURNITURE PETIT MATERIEL CHAINE PLOT PANNEAU ETC SACS ASPIRATEUR	781,72	29/10/2019
ELECTIS BURKLE	DALLE LED ETC ECOLE PRIMAIRE LOG	233,28	29/10/2019
EGLINSDOER	CONTENANTS PLASTIQUES DIVERS MANIFESTATIONS	142,54	29/10/2019

WINTZEDIS	DIVERSES FOURNITURES POUR DIVERS BATIMENTS	382,65	29/10/2019
SIGMA KALO	PEINTURE ECOLE PRIMAIRE LOG	583,98	29/10/2019
SIGMA KALO	DIVERS BROSSES	31	29/10/2019
BOULANGER	MINI FOUR CRECHE POM DE REINETTE	179,99	29/10/2019
SANISITT	FOURNITURE JOINT MANCHON ETC STADE ST-GILLES	581,39	29/10/2019
SANISITT	FOURNITURE ROBINET ETC POUR ATELIERS	46,86	29/10/2019
SANISITT	MANOMETRE ETC ECOLE MATERNELLE WINTZ	52,18	29/10/2019
BRICO DEPOT	ARMOIRES A CLES SALLE LAURENTIA ET UNGERER	21,8	29/10/2019
DECATHLON	SAC DE RANGEMENT PUPITRE SONO DU MAIRE	80	29/10/2019
ACIPA	CARTOUCHES ENCRE ET CD-R ET MAIRIE	753,8	29/10/2019
MAJUSCULE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PRIMAIRE LOGELBACH	183,56	29/10/2019
ROSE ET FILS	REPARATION DE LA CHAUDIERE - PERISCOLAIRE - 11, RUE DE LA VALLEE	738,95	29/10/2019
CLINIQUE DU	REPARATION LAVE VAISSELLE SALLE DES MARIAGES MAIRIE WINTZ	138	29/10/2019
CARON SECU	REQUALIFICATION BTE AIR POMPIERS	147,42	29/10/2019
CARON SECU	REQUALIFICATION BTE AIR POMPIERS	225,8	29/10/2019
CENTRE NAT	FORMATION CHSCT MME EHRHART	300	29/10/2019
CAVES DE LA FEC	FROMAGES FETE DU MIEL LE 26 ET 271019	100,07	29/10/2019
HIRTZ	GAZOLE NON ROUTIER	1810	29/10/2019
AZUR FM	ADHESION SERVICE LOCAL ASSOCIATIF DU 010619 AU 310520	1592,2	29/10/2019
ALSEN*	CONSOMMATION ELECTRIQUE 09 RUE HERZOG LOG	491,48	29/10/2019
LUMINEST	ACQUISITION MATERIEL	672	29/10/2019
ACIPA	ACHAT IMPRIMANTE HPP57750 ET MAINTENANCE SERVICE RH	838,8	29/10/2019
RESEAU COCCI	ACQUISITION CHARIOT POLE SPORTIF	397,66	29/10/2019
TRADEC	LOT 01 TERRASSEMENT VRD RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	68348,16	29/10/2019
SCHALLER-ROTH- ADAUHR	DGD HONORAIRE MAITRISE D'ŒUVRE LOTISSEMENT FLACHSLAND	1210,62	30/10/2019
	REVISION PLU	7410	04/11/2019
IXO ARCHITECTU	HONORAIRE MAITRISE D'ŒUVRE CONSTRUCTION POLE SPORTIF	11605,33	04/11/2019
SPORTCOM4	LOT 13 EQUIPEMENTS SPORTIFS POLE SPORTIF	5142,16	05/11/2019
SPORTCOM4	LOT 13 EQUIPEMENTS SPORTIFS POLE SPORTIF	270,64	05/11/2019
INTER STORE	LOT 09 BSO RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	1514,58	05/11/2019
INTER STORE	LOT 09 BSO RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	77,2	05/11/2019
MULTISOLS	LOT 13 CARRELAGE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	1966,9	05/11/2019
MULTISOLS	LOT 13 CARRELAGE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	101,23	05/11/2019
SIMPLY	CATERING CONCERT DU 021019	25,16	06/11/2019
WERTENBERG	MIEL POUR LA FETE DU MIEL	40	06/11/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
SARL FERTAL	PRODUIT ENTRETIEN DIVERS BATIMENTS	344,69	06/11/2019
HEINRICH C	REHAUSSE ETC GROUPE SCOLAIRE LOGELBACH	35,28	06/11/2019
SIGMA KALO	BROSSE ETC ECOLE PRIMAIRE LOG	67,39	06/11/2019
SANISITT	AMORCEUR SALLE UNGERER	60,38	06/11/2019
ADELYA	PINCES RAMASSE DECHETS	408,74	06/11/2019
SEDI IMPR	ECHARPES MAIRE ET ADJOINTS CMJ	153	06/11/2019
GRAVIERE D	BETON BITUMINEUX VOIRIE	465,97	06/11/2019
COLMAR EAU	CURAGE STATION RELEVAGE ARTHUSS	134,4	06/11/2019
ENEDIS	SUPPRESSION D'UN BRANCHEMENT ENEDIS 7, RUE CLEMENCEAU	267,6	06/11/2019
TP SERVICE	REPARATION ROUE BALAYEUSE	20,4	06/11/2019

ART CULINAIRE	DEMONSTRATIONS CULINAIRES FETE DU MIEL DU 271019	380	06/11/2019
FREPPPEL EDAC	AFFICHES ET PROGRAMMES HAPPY MIEL	442,8	06/11/2019
FREPPPEL EDAC	GAZETTE INFOS N° 10	900,9	06/11/2019
MEDIARUN	CAMPAGNE PUBLICITAIRE SEEH	329,88	06/11/2019
ROYER 68	TRANSPORT EAA VACANCES DE LA TOUSSAINT	845	06/11/2019
SCHWENDI	COLLATIONS APRES CONSEIL MUNICIPAL	715	06/11/2019
SOGELINK	FORFAIT DECOUVERTE COLLECT ET OUTIL D ACCOMPAGNEMENT	900	06/11/2019
ALSACE MIC	ORDINATEUR POUR LE PILOTAGE DU TBI ECOLE PRIMAIRE LOG	777,6	06/11/2019
ALSACE MIC	ACQUISITION VISUALISEUR HUE PRO ECOLE PRIMAIRE LOG	480	06/11/2019
HERTZOG	RETELEMENTS DE SOLS ECOLE PRIMAIRE DE LOGELBACH	29385,6	06/11/2019
ALSACE MIC	3 ORDINATEURS FIXES ECOLE PRIMAIRE DE LOGELBACH	2348,4	06/11/2019
ALSACE MIC	3 ORDINATEURS FIXES ECOLE PRIMAIRE DE WINTZENHEIM	2704,8	06/11/2019
MISTRAL-01	ACHAT 2 PC ORIENTES JEUX EAA	2121,6	06/11/2019
THOMANN	ACQUISITION MATERIEL SONS ET LUMIERES ARTHUSS	6103,4	06/11/2019
HERTZOG	DEPOSE RETELEMENT EXISTANT ECOLE PRIMAIRE LOG	3809,4	06/11/2019
AUGUSTO	DEPOSE ET REPOSE ORATOIRE AU GIRATOIRE DU ST GILLES	1536	06/11/2019
REFPAC GPAC	HONORAIRE GESTION TLPE 2019 ET MISE A JOUR DE LA BASE	1688,85	06/11/2019
KUNEGEL	TRANSPORT ECOLE PRIMAIRE LOG AU HOHLANDSBOURG	253,78	06/11/2019
MEA	LOT 18 EQUIPEMENT DE CUISINE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	2423,23	12/11/2019
MEA	LOT 18 EQUIPEMENT DE CUISINE RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE LOG	126	12/11/2019
THEISEN SARL	LOT 12 SANITAIRES RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	276,36	12/11/2019
THEISEN SARL	LOT 12 SANITAIRES RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE DE LOGELBACH	5425,96	12/11/2019
L'ETOILE BLEUE	HONORAIRES SPECTACLE JEUNE PUBLIC CONTEUSE CRI CRI DU 231019	200	13/11/2019
SARL FERTAL	PRODUITS D'ENTRETIEN	45,22	13/11/2019
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN	407,23	13/11/2019
ADELYA	PRODUITS D'ENTRETIEN	734,66	13/11/2019
BERNER	PETIT MATERIEL MENUISERIE ET ELECTRICITE	340,93	13/11/2019
BERNER	PETIT MATERIEL ATELIERS	34,1	13/11/2019
SIGMA KALO	BROSSES ETC ECOLE PRIMAIRE LOG	98,88	13/11/2019
COMAFRANC	FIL DE LUMIERE LED ET DECO DE NOEL	611,5	13/11/2019
DISTEL	EHELLE SIMPLE	165,6	13/11/2019
WESCO	DRAP HOUSE ALESE ECOLE MATERNELLE LOG	330	13/11/2019
WUNSCHEL G	FEUILLURE VERT ECOLE PRIMAIRE LOG	110,16	13/11/2019
TOPCOLOR	SIGNALETIQUE ALU ET ADHESIVE POLE SPORTIF WINTZENHEIM	245,8	13/11/2019
HOLCIM BETONS	GRANULAT GROUPE SCOLAIRE LOG	34,08	13/11/2019
Tiers	Objet	Montant	Emission
TP SERVICE	REPARATION CAMION POMPIERS 1744YN68	877,92	13/11/2019
LIMA SERVICES	NETTOYAGE SALLE LAURENTIA ET UNGERER	528	13/11/2019
BUTTERLIN	REMISE EN PEINTURE SALLE DE CLASSE ECOLE PRIMAIRE LOG	4474,21	13/11/2019
COMAFRANC	CABLES ETC ECLAIRAGE PUBLIQUE	2023,04	13/11/2019
TP SERVICE	REPARATION LINDNER CV-672-VK	2959,22	13/11/2019
LAEMMEL	FABRICATION ET POSE MAIN COURANTE CIMETIERE LOGELBACH	2448	13/11/2019
SIGNATURE	PANNEAUX CONTROLE RADAR FREQUENT	1053,79	13/11/2019
HERTZOG	LOT 14 RETELEMENT SOL SOUPLE REST GROUPE SCOL LOG	3,94	13/11/2019
APAVE	MISSION SPS RESTRUCTURATION RUE DU MARECHAL JOFFRE WINTZ 1ERE TR	840,96	13/11/2019
WISSON EXPL	FACONNAGE DE GRUMES ETC	1769,09	16/10/2019

ELECTIS BURKLE	DAL LED POLE MEDICAL WINTZENHEIM	44,9	25/09/2019
ELECTIS BURKLE	DALLE LED POUR ECLAIRAGE POLE MEDICAL WINTZENHEIM	34,9	04/11/2019
RESEAU COCCI	TAPIS GROUPE MEDICAL WINTZENHEIM	85	04/11/2019
TME ASCENSEUR	CONTRAT MAINTENANCE ASCENSEUR POLE MEDICAL WINTZENHEIM	449,5	13/11/2019
GETTEC	ACPTÉ 01 CO TRAITANT 03 MISSION M.O. POLE MED LOGELBACH	642,6	15/10/2019
GETTEC	ACPTÉ 02 CO TRAITANT 03 MISSION M.O. POLE MED LOGELBACH	1799,28	15/10/2019
EDF GDF SERV	CONSOMMATION ELECTRICITE POLE MED LOG	65,12	15/10/2019
SOCOTEC	CONTRÔLE TECHNIQUE TRAVAUX POLE MEDICAL DE LOGELBACH	609,12	04/11/2019
SOCOTEC	CONTRÔLE TECHNIQUE REMISE RICT TRAVAUX POLE MEDICAL DE LOG	654,65	04/11/2019
SOCOTEC	CONTRÔLE TECHNIQUE TRAVAUX POLE MEDICAL DE LOGELBACH	513	12/11/2019

Locations de salles

SALLE LAURENTIA

- 12/10/2019 : Fête de famille - location pour un montant de 395 euros
24/10/2019 : Réunion L'Immobilier Autrement 68 - location pour un montant de 350 euros
26/10/2019 : Soirée années 80 ASW - location pour un montant de 197 euros
02/11/2019 : Fiançailles- location pour un montant de 395 euros
16/11/2019 : Représentations théâtrales Ouragan du rire - location pour un montant de 500 euros
23/11/2019 : Rétrospective des camps Scouts - location pour un montant de 395 euros

SALLE UNGERER

- 06/10/2019 : Repas choucroute du Conseil de Fabrique de Logelbach- location gratuite
26/10/2019 : Anniversaire - location pour un montant de 300 euros
01/11/2019 : Fête de famille - location pour un montant de 300 euros
30/11/2019 : Anniversaire - location pour un montant de 300 euros

HALLE DES FETES

- 06/10/2019 : Bourse puériculture de Petit Escargot - location pour un montant de 225 euros
12 et 13/10/2019 : Salon du Mieux-être « Des pieds à la tête » - location pour un montant de 1594,28 euros
19 et 20/10/2019 : Exposition avicole - location pour un montant de 112 euros
09 et 10/11/2019 : Bourse aux skis des Amis de la nature de Munster - location pour un montant de 333 euros
16 et 17/11/2019 : Salon des vins de Vinomédia - location pour un montant de 1594,28 euros
23 et 24/11/2019 : Brocante - location pour un montant de 333 euros

CLUB HOUSE SAINT GILLES

- 12/10/2019 : Fête de famille - location pour un montant de 180 euros
16/11/2019 : Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

CHALET APP

- 05/10/2019 : Fête de famille - location pour un montant de 180 euros

SALLE WIN'ZEN

- 05/10/2019 : Fête de famille - location pour un montant de 72 euros

AUDITORIUM DE L'ARTHUSS

- 11/10/2019 : Conférence Pastorale Protestante Evangélique - location pour un montant de 318 euros

SALLE 1 DE L'ARTHUSS

07/11/2019 : Réunion Berger Levrault - location pour un montant de 148 euros

Création des régies comptables : aucune décision

Délivrances des concessions dans les cimetières :

Ancien cimetière de Wintzenheim :

06 novembre 2019 : Renouvellement de la concession section Y Tombe 28b pour une durée de 15 ans pour un montant de 160 €.

Nouveau cimetière de Wintzenheim :

1^{er} octobre 2019 : Achat de la concession section I Tombe 06 pour une durée de 30 ans pour un montant de 640€.

Columbarium de Logelbach :

02 octobre 2019 : Achat de la concession Colonne 8- Face A - Case 24 pour une durée de 15 ans pour un montant de 610€.

Dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges : aucune décision

Aliénations de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € : aucune décision

Frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts :

Cabinet d'avocats Solers Couteaux – Contentieux Hôtel Cristal – Rédaction du mémoire en défense : 1602€

Reprises d'alignement : aucune décision

Actions en justice ou de la défense de la commune : aucune décision.

Règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5000€ : aucune décision

Réalisation des lignes de trésorerie jusqu'à 500.000 € : aucune décision

Renouvellement de l'adhésion aux associations dont la commune est membre : aucune décision

Fait à Wintzenheim, le 05 décembre 2019,

Le Maire,
Serge NICOLE